

RESPECT DE NOS ENGAGEMENTS

2022 | RAPPORT DE L'ACIC SUR LA DURABILITÉ



ASSOCIATION CANADIENNE DE
L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE



Gestion responsable^{MD}
Notre engagement envers le développement durable.



CONDENSATE TRANSFER PUMP INlet TRAINING VALVE

CONDENSATE PUMP INLET TRAINER A

ATE
ER
TURE

Responsible Care®

CONTENU

- 04** Introduction – À propos de la Gestion responsable^{MD}
- 05** Résultats de 2022
- 06** Vérifications et certifications
- 07** Prix et événements
- 09** Webinaires
- 11** Faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion
- 14** Mobiliser nos communautés pour minimiser les répercussions négatives sur la santé et l'environnement
- 18** Réduire les émissions de produits chimiques nocifs
- 24** Investir dans des solutions innovatrices en matière de changement climatique
- 27** Faire progresser la gestion des produits et les pratiques durables
- 30** Accroître l'efficacité des ressources naturelles
- 37** Promouvoir des environnements de travail sécuritaires
- 42** Soutenir des infrastructures de transport durables et résilientes
- 47** Opération balayage^{MC}
- 49** Nos membres

INTRODUCTION

À PROPOS DE LA GESTION RESPONSABLE^{MD}

La durabilité de l'environnement constitue une priorité absolue pour le secteur de la chimie et des plastiques. En adoptant l'éthique et les principes de la Gestion responsable, le secteur continue de montrer la voie et de veiller à ce que les entreprises mettent en œuvre des pratiques responsables et durables.

Depuis près de quarante ans, le secteur canadien de la chimie ouvre la voie vers une fabrication de produits chimiques sûre, responsable et durable grâce à son initiative environnementale, sociétale et de gouvernance (ESG) reconnue par les Nations Unies : la Gestion responsable^{MD}. Fondée au Canada en 1985, la Gestion responsable est maintenant appliquée dans 73 pays et par 96 des 100 plus importants fabricants de produits chimiques au monde.

Les entreprises membres de la Gestion responsable cherchent à respecter le principe éthique consistant à « faire ce qu'il faut et à être perçus comme tels ». Nos membres dévoués innovent constamment pour créer des produits et des procédés plus sécuritaires et plus verts, et cherchent à améliorer continuellement leur performance en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

La Gestion responsable couvre tous les aspects des affaires d'une entreprise, ses employés, les collectivités à proximité et l'environnement, pendant tout le cycle de vie de ses produits. Par l'entremise de TRANSCAER[®], les membres de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC) s'engagent auprès des communautés situées à proximité de leurs corridors de transport,

ainsi qu'auprès des intervenants d'urgence, des gouvernements et d'autres parties prenantes, en adoptant des pratiques transparentes et éducatives pour s'assurer qu'ils comprennent mieux les réalités des marchandises dangereuses qui traversent leur communauté et qu'ils sont prêts à réagir en cas d'incident.

L'élimination de la pollution plastique causée par la perte de résine pendant la production ou le transport est cruciale pour la protection de l'environnement et des cours d'eau. La résine plastique déversée peut se retrouver dans les rivières, les lacs et les océans, et ainsi nuire aux écosystèmes de rivière et à la faune. Avec l'adoption du programme Opération balayage^{MC} (OB), notre secteur joue un rôle essentiel en faisant partie de la solution à ce problème mondial.

L'OB est un programme international visant la protection de l'environnement. Il est conçu pour aider les entreprises qui fabriquent et manipulent de la résine plastique à appliquer des pratiques modernes de confinement de la résine. La Division des plastiques de l'ACIC donne l'exemple au Canada en adoptant le programme Opération balayage.

En 2022, les membres de l'ACIC ont témoigné d'exemples significatifs de l'attention portée par les secteurs de la chimie et des plastiques à l'amélioration de la performance ESG et à l'engagement en faveur de l'éthique et des principes de la Gestion responsable.

RÉSULTATS DE 2022

Reconnaissance de l'Ontario

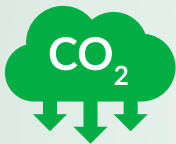
En 2022, le bureau du directeur générale de la prévention du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences de l'Ontario a accrédité la Gestion responsable de l'ACIC en tant que système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (SGSST) dans le cadre de son Programme de reconnaissance des employeurs pour la sécurité au travail en Ontario. Ce Programme de reconnaissance à participation volontaire, géré par le directeur général de la prévention (DGP), vise à promouvoir la santé et la sécurité au travail et contribue à réduire les blessures et les maladies. Les organisations reconnues par le DGP peuvent également bénéficier d'incitatifs financiers offerts par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB).

Reconnaissance fédérale de la Gestion responsable et de l'Opération balayage

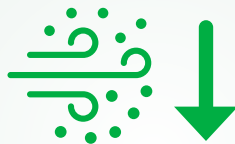
Le 3 février, les programmes Gestion responsable et Opération balayage de l'ACIC ont été reconnus par le gouvernement fédéral au titre du Code de pratique pour la gestion écologiquement rationnelle des substances chimiques dans les secteurs des produits chimiques, des plastiques et du caoutchouc proposé par le gouvernement fédéral. Ce code a pour objectif de déterminer et de promouvoir les meilleures pratiques en matière de gestion et de manipulation des substances chimiques, en plus de servir d'outil de soutien à la gestion des risques dans le cadre du plan de gestion des produits chimiques du Canada. Il permet de rendre compte de la mise en œuvre de certaines bonnes pratiques par le biais d'une vérification de la Gestion responsable ou de l'Opération balayage. Consultez la liste de contrôle de l'évaluation du code. [Ici](#).

Progrès réalisés à l'égard du Plan directeur national pour la réduction des émissions (PDRE) (2005 vs. 2021¹)

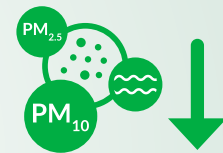
Les membres de l'ACIC s'efforcent de réduire les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 2005, conformément à l'Accord de Paris. Année après année, les membres continuent de réaliser des progrès considérables dans la réduction des émissions et de leur incidence globale sur l'environnement. Par rapport à 2005, les membres de l'ACIC ont :



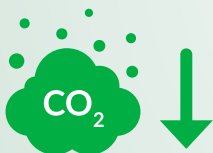
Réduit de **31 %** l'intensité des émissions d'équivalents en dioxyde de carbone (CO₂)



Réduit de **34 %** l'intensité des émissions des principaux contaminants atmosphériques (PCA)



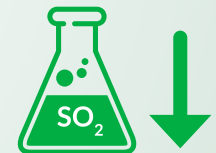
Réduit de **41 %** l'intensité des émissions de matières particulaires totales (MPT)



Réduit de **40 %** les émissions globales dans l'eau



Réduit de **13 %** l'intensité des émissions de composés organiques volatils (COV)



Réduit de **92 %** l'intensité des émissions de dioxyde de soufre (SO₂)

En 2012, l'ACIC a lancé le sondage supplémentaire du PDRE sur les données relatives aux déchets et à l'eau.

Depuis 2012, les membres de l'ACIC ont...



Réduit de **12 %** leur consommation nette d'eau



Réduit de **42 %** leurs déchets dangereux totaux destinés à l'élimination



Réduit de **89 %** leurs déchets non dangereux totaux destinés à l'élimination

¹L'ACIC recueille des données sur le rendement de ses membres une fois par année, lorsque les données de l'année précédente sont accessibles. L'ACIC a recueilli en 2022 des données sur le rendement de 2021, et recueillera des données sur le rendement de 2022 tout au long de l'année 2023. Par conséquent, les données présentées dans ce rapport reflètent principalement les progrès réalisés jusqu'en 2021.

VÉRIFICATIONS ET CERTIFICATIONS

Reconnaître l'engagement de nos membres à l'égard de la Gestion responsable. Vérifications effectuées en 2022 :





PRIX ET ÉVÉNEMENTS

Nouveaux prix de la Gestion responsable

En 2022, l'ACIC a offert sept nouveaux prix de la Gestion responsable afin de reconnaître les mérites des entreprises qui se sont illustrées par leur leadership et leur rendement exceptionnels dans la mise en œuvre et l'exécution de la Gestion responsable au cours de la dernière année.

Ce nouveau programme comprend quatre prix basés sur des codes visant à récompenser une entreprise, ou plusieurs, ayant bien illustré l'un des codes, ainsi que l'esprit des trois codes dans leur ensemble.

Prix des opérations

Prix décerné à une entreprise pour ses contributions dans les domaines du transport, de la santé et de la sécurité au travail, de la sécurité des processus ou de la conservation des ressources.

Prix de la gestion

Prix décerné à une entreprise pour ses contributions dans les domaines de la gestion des produits, de la gestion de la chaîne de valeur ou de la recherche et développement.

Prix de la responsabilité

Prix décerné à une entreprise pour ses contributions à l'engagement communautaire ou à l'équité, diversité et inclusion.

Entreprise de l'année

Prix décerné à une entreprise qui a bien illustré chaque code, ainsi que l'esprit des quatre codes dans leur ensemble.

Le programme comprend également trois prix fondés sur l'éthique et les principes de la Gestion responsable.

Prix Jean Bélanger

Prix destiné à honorer les personnes qui reflètent la Gestion responsable dans tous les aspects de leur vie.

Prix des femmes en chimie

Prix destiné à reconnaître le mérite des femmes qui sont considérées comme des chefs de file dans le domaine de la chimie.

Prix de l'excellence en matière de partenariat

Prix destiné à honorer les partenaires de mise en œuvre qui ont apporté une valeur significative à la Gestion responsable.

Depuis le lancement du programme, les membres de l'ACIC, y compris les membres de la Division des plastiques, et d'autres parties prenantes se sont portés candidats et ont proposé la candidature d'autres personnes pour l'un ou plusieurs de ces nouveaux prix. Une cérémonie spéciale est prévue en octobre 2023 pour annoncer les gagnants.

L'ACIC parraine le Gala Garde-rivière des Outaouais

Après une interruption de plusieurs années en raison de la pandémie, le Gala Garde-rivière des Outaouais était de retour en force avec un événement en personne, qui s'est déroulé le 1^{er} juin 2022 à l'endroit où les trois principales rivières de la région se rencontrent : la rivière des Outaouais, la rivière Rideau et la rivière Gatineau. Plus de 400 personnes ont participé à cet événement annuel qui permet de recueillir des fonds afin de veiller à la santé du bassin versant de la rivière des Outaouais. Au cours des années passées, le personnel de l'ACIC a également participé au nettoyage annuel organisé par Garde-rivière des Outaouais, conformément à l'engagement de l'ACIC à respecter les codes et l'éthique de la Gestion responsable.



De gauche à droite : Laura Reinsborough, PDG de Garde-rivière des Outaouais, Kris Kuplais, directeur des finances et des services corporatifs de l'ACIC, son épouse, Ilze Berzina, et Garde-rivière honoraire 2022 Daniel Alfredsson, ancien capitaine des Sénateurs d'Ottawa.



PRIX SHARE

L'ACIC a eu le plaisir d'annoncer les lauréats des prix de sécurité 2021 commandités par son réseau SHARE (Safety, Health, Analysis, Recognition and Exchange – échange, reconnaissance et analyse de la santé et de la sécurité). Les lauréats ont été annoncés le 25 octobre lors de la réunion annuelle en personne de SHARE à Sarnia, en Ontario.

EXCELLENCE EN SÉCURITÉ



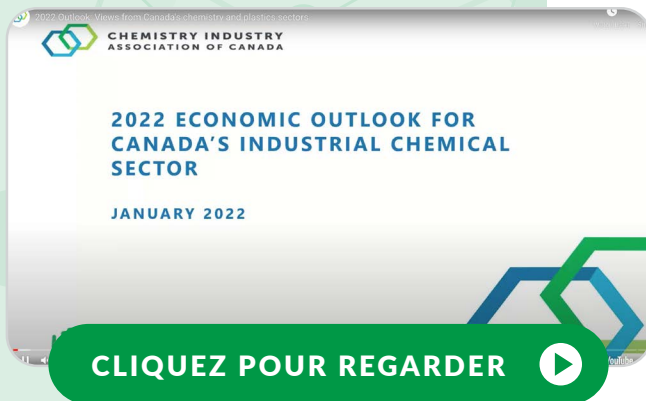
AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ



CHEMTRADE

PROCOR

WEBINAIRES



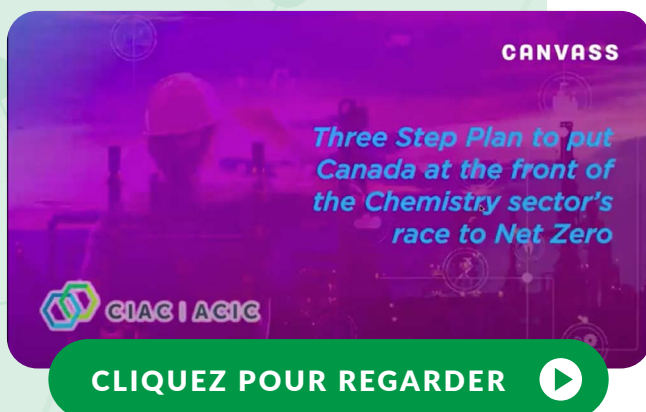
Survol de 2022 : points de vue des secteurs canadiens de la chimie et des plastiques

Les secteurs canadiens de la chimie et des plastiques ont connu une forte reprise après la pandémie de COVID-19 en 2021, ce qui montre à quel point ces secteurs sont résistants et essentiels à la vie au quotidien. On s'attend d'ailleurs à ce que 2022 voie un rétablissement complet de l'industrie aux niveaux d'avant la pandémie. Dans ce webinar du 27 janvier, David Cherniak, gestionnaire de politiques, affaires économiques et commerciales à l'ACIC, a passé en revue les perspectives de 2022 pour les secteurs canadiens de la chimie et des plastiques, et il a répondu à d'importantes questions relatives à la compétitivité et à la durabilité. (Seulement en anglais).



Cybersécurité : comprendre les systèmes de contrôle industriels

Le 22 février, l'ACIC s'est associée à Sécurité publique Canada pour organiser un webinar sur les systèmes de contrôle industriels (SCI) et la cybersécurité. Composé de quatre modules, ce webinar visait à présenter un aperçu des SCI, à effectuer une comparaison entre les technologies de l'information et les technologies opérationnelles, à situer les SCI dans le contexte du secteur de l'eau et à présenter des études de cas d'événements de cybersécurité liés aux SCI. L'objectif de ce webinar était d'aider ceux qui travaillent avec des SCI à comprendre les impacts de ces systèmes et les difficultés auxquelles ils se heurtent dans un contexte de menaces croissantes. (Seulement en anglais).



Plan en trois étapes pour mettre le Canada en tête de la course du secteur de la chimie vers la carboneutralité

À l'occasion de ce webinar qui s'est tenu le 6 avril, Christine Nahas, analyste de politiques à l'ACIC, a fait un survol des changements climatiques et des réductions d'émissions dans le contexte du secteur canadien de la chimie, ainsi que des engagements du gouvernement du Canada en faveur de la carboneutralité. Canvass AI, membre associé de l'ACIC et fournisseur de logiciels qui rendent l'intelligence artificielle (IA) accessible aux ingénieurs industriels, a également animé le webinar. Canvass AI a mis en évidence la manière dont l'IA peut jouer un rôle crucial dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de la chimie. Un plan en trois étapes a été présenté, dont l'objectif est de permettre aux entreprises du secteur de la chimie de déployer l'IA dans l'ensemble de leurs activités et d'utiliser l'information qui en résulte pour accélérer les efforts en matière de durabilité en vue d'atteindre la carboneutralité. (Seulement en anglais).

WEBINAIRES

Introduction au processus d'audit RCMS/RC14001

En collaboration avec l'American Chemistry Council, l'ACIC a organisé, le 2 juin, un webinaire à l'intention des entreprises intéressées par le système de Gestion responsable (RCMS) ou par l'adhésion à la Gestion responsable de l'ACIC. Dan Rocznik, directeur principal de la Gestion responsable, American Chemistry Council, et Greg Rhodes, consultant principal, se sont penchés sur le processus d'audit de la Gestion responsable au titre du RCMS et de la norme RC14001. (Vidéo non disponible).

AN INTRODUCTION OF THE RCMS/RC14001 AUDIT PROCESS

Interested in learning more about the Responsible Care® Management System (RCMS) or becoming a CIAC Responsible Care member? Join CIAC and our ACC colleagues, Dan Rocznik, Senior Director of Responsible Care and Greg Rhodes, Senior Consultant, on June 2 for an overview of the RCMS and RC14001 Responsible Care audit process. This free webinar will provide information on preparation, the technical specification, and an overview of the unique Canadian requirements necessary for successful certification.

REGISTER HERE >

Dan Rocznik
Senior Director of Responsible Care

Greg Rhodes
Senior Consultant

CHEMISTRY INDUSTRY ASSOCIATION OF CANADA June 2, 2022 · 2–4pm ET

L'ACIC et Fertilisants Canada organisent un Forum sur l'hydrogène et l'ammoniac durables

L'hydrogène et l'ammoniac durables ont le potentiel d'aider le Canada à atteindre ses objectifs climatiques en matière de carboneutralité, mais une transition mondiale vers l'hydrogène et l'ammoniac comme source d'énergie ou comme carburant durable nécessitera une collaboration entre le gouvernement et l'industrie, une infrastructure nouvelle ou étendue et des progrès technologiques. Au cours du mois de septembre, l'ACIC et Fertilisants Canada ont organisé une série de webinaires virtuels sur l'hydrogène et l'ammoniac durables. Plus de 150 personnes ont écouté divers experts de l'industrie et du gouvernement discuter des possibilités et des défis associés à la production, au transport, à l'exportation et à la consommation d'hydrogène et d'ammoniac durables. (Seulement en anglais).

Sustainable Hydrogen & Ammonia Forum

REGISTRATION OPEN

CHEMISTRY INDUSTRY ASSOCIATION OF CANADA

FERTILIZER CANADA / FERTILISANTS CANADA

September 7, 14, 21
11 am - 1 pm EST

September 28
11 am - 12:30 pm EST

SPONSORED BY: **NextHydrogen** **wsp** **GOLDER**

CLIQUEZ SUR LE SITE WEB

Engager les communautés grâce à des stratégies de médias sociaux efficaces

Le 29 novembre, l'ACIC a organisé un webinaire sur l'engagement des communautés par le biais de stratégies de médias sociaux efficaces, présenté par Kristina Zimmer, directrice des affaires publiques et gouvernementales à l'Impériale. Grâce à son expertise, Mme Zimmer a dirigé d'une main de maître la forte croissance du canal de médias sociaux de l'Impériale à Sarnia, qui est devenu l'une des pages communautaires les plus attrayantes de la région. Dans cette présentation, Kristina a décrit les stratégies utilisées pour bâtir et maintenir cette communauté en ligne prospère. (Seulement en anglais).

CHEMISTRY INDUSTRY ASSOCIATION OF CANADA

Webinar:
Engaging communities through effective social media strategies

With Public and Government Affairs Manager at Imperial Oil, Kristina Zimmer, on November 29, 2022, at 2 pm ET.

CLIQUEZ POUR REGARDER

Faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion

La société s'attend de plus en plus à ce que les entreprises canadiennes se montrent réactives face aux préoccupations liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion, assurant ainsi un meilleur accès aux possibilités pour les personnes, peu importe leurs antécédents et leurs orientations. Conformément à l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique) et à l'ODD 10 (Inégalités réduites) des Nations Unies, l'ACIC et ses membres s'efforcent de faire progresser les objectifs suivants :



8.5 – D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.



10.2 – D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

10.3 – Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.

10.4 – Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité.

L'ACIC présente les premiers codes de la Gestion responsable^{MD} sur l'équité, la diversité et l'inclusion

Après avoir largement consulté ses membres et d'autres parties prenantes, l'ACIC a annoncé l'ajout de nouveaux engagements vérifiables en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) aux codes de la Gestion responsable pour 2023. Les nouveaux codes, qui ont été élaborés sur la base des commentaires des principales parties prenantes et organisations spécialisées dans le domaine de la diversité et de l'inclusion, cadrent avec les ODD des Nations Unies relatifs au travail décent et à la croissance économique, ainsi qu'à la réduction des inégalités. L'ACIC est la première association nationale à inclure explicitement dans ses codes de la Gestion responsable des dispositions relatives à l'EDI.

La décision d'ajouter ces nouveaux engagements aux codes de la Gestion responsable a été prise par le conseil d'administration de l'ACIC en réponse aux manifestations mondiales de 2020 qui ont attiré l'attention sur des enjeux d'inégalité. Le groupe de travail de l'ACIC, composé de plusieurs membres, a collaboré avec le Centre canadien pour la diversité et l'inclusion (CCDI) afin de mettre au

point les nouveaux codes et de s'assurer que le langage utilisé et l'approche adoptée étaient appropriés pour intégrer l'EDI à la Gestion responsable.

« Ces nouveaux engagements en matière de diversité et d'inclusion s'ajoutent à ceux en faveur de la mobilisation des Autochtones et de la réconciliation avec ces derniers qui figurent dans les codes de la Gestion responsable depuis 2019. Voilà qui démontre toute la pertinence et la réactivité de la Gestion responsable » a affirmé Bob Masterson, président et chef de la direction de l'ACIC.

Les nouveaux engagements obligent les entreprises membres de l'ACIC à s'efforcer de créer un environnement et une culture qui reconnaissent la valeur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion; à fournir des ressources et des occasions de collaboration aux employés et aux entrepreneurs; à identifier les groupes sous-représentés et à s'engager auprès d'eux; et à solliciter périodiquement de la rétroaction et à évaluer leurs performances sur le plan de l'EDI.



L'un des employeurs les plus diversifiés du Canada

En 2022, BASF Canada a eu l'honneur d'être reconnue pour la première fois par MediaCorp comme l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada. Plus tôt dans l'année, c'est de Forbes qu'elle avait reçu ce titre, également pour la première fois. Par ailleurs, l'entreprise a publié avec fierté sa stratégie triennale en matière de diversité, d'équité et d'inclusion. S'appuyant sur les valeurs d'entreprise de BASF, cette stratégie porte sur la responsabilisation des employés et des dirigeants par le biais d'une variété de mesures et de programmes efficaces. En externe, l'entreprise s'est engagée à avoir des retombées positives au sein des communautés où elle exerce ses activités, afin de soutenir et d'offrir des occasions pour les Canadiens, y compris les groupes sous-représentés.



Powering diverse, connected minds to create a sustainable and inclusive workplace with an engaged and empowered workforce

[CLIQUEZ SUR LE SITE WEB](#)



Journée du chandail orange

En septembre 2022, dans le cadre de son initiative en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, GATX à Moose Jaw a organisé une présentation sur l'importance de la Journée du chandail orange. Les employés et leurs enfants des centres de services de Moose Jaw, de Montréal et de Red Deer ont tous reçu des chandails orange. Le chandail a été conçu par une artiste locale, Larissa Kitchemonia.



Prendre des mesures en faveur de la réconciliation au Canada

En 2022, Methanex a posé des gestes petits, mais importants en faveur de la réconciliation avec les Autochtones, notamment la formation des dirigeants, la reconnaissance par l'entreprise de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation au Canada, et la mise en œuvre de la reconnaissance territoriale lors d'événements organisés par l'entreprise à l'échelle du Canada.

Par exemple, des membres de l'équipe de Medicine Hat se sont joints à des dirigeants autochtones, dont un membre de leur Conseil consultatif des collectivités, pour une expérience unique de découverte de l'histoire du colonialisme et de ses répercussions actuelles sur les peuples autochtones au Canada. Des dirigeants autochtones ont mené un exercice des couvertures spécial pour l'équipe de Methanex à Medicine Hat dans la salle Ómahksípiitaa (Big Eagle) du Medicine Hat College. Ce fut une manière émouvante et puissante de mieux comprendre le passé et le présent, et de soutenir la réconciliation et l'inclusion en milieu de travail.



Soutenir l'équité en matière d'éducation dans les écoles locales

Dow Canada s'est associée à Noelle's Gift to Children pour soutenir l'équité dans les écoles locales. L'organisation a été créée pour venir en aide aux élèves marginalisés qui sont victimes de circonstances indépendantes de leur volonté. Grâce à ce projet, Noelle's Gift to Children construit des placards dans les écoles du comté de Lambton et de Chatham-Kent et les remplit d'articles essentiels tels que de la nourriture, des vêtements, des articles de toilette, des produits hygiéniques et d'autres produits de première nécessité auxquels les élèves dans le besoin peuvent accéder en toute discrétion. Les bénévoles de Dow Canada aideront également à assembler, à livrer et à remplir les placards.





Mobiliser nos communautés pour minimiser les répercussions négatives sur la santé et l'environnement

Dans le cadre de la Gestion responsable^{MD}, les membres de l'ACIC s'engagent à assurer une sensibilisation et un dialogue permanents avec la communauté, à recevoir la rétroaction du public et à y répondre, ainsi qu'à communiquer des renseignements sur les risques et avantages de leurs activités aux Canadiens, en particulier ceux qui vivent dans les communautés où les membres exercent leurs activités. Grâce à ces engagements de la Gestion responsable, l'ACIC et ses membres progressent dans la réalisation de l'ODD 12 de l'ONU (Consommation et production durables) et des objectifs suivants :



12.4 - D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.

12.6 - Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité.

12.8 - D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.

Comité consultatif national de l'ACIC

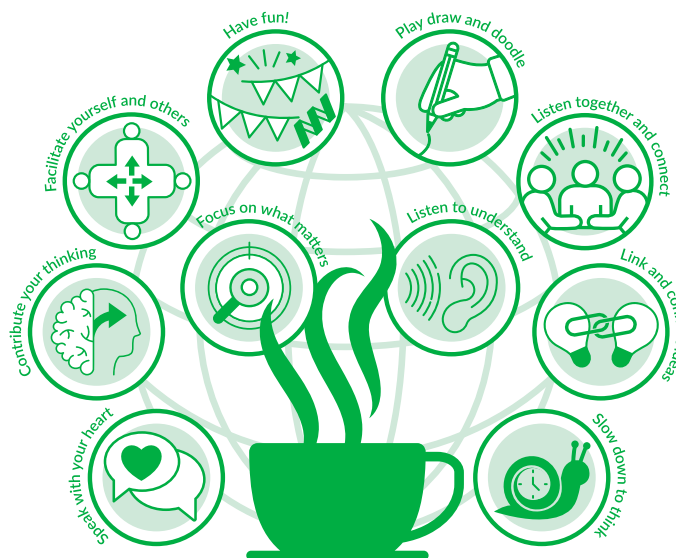
La Gestion responsable est guidée par les commentaires du Comité consultatif national de l'ACIC, un groupe constitué d'universitaires, de leaders environnementaux et de membres de la communauté, qui fournissent une perspective externe et critique sur toutes les questions liées au secteur canadien de la chimie. Le comité se réunit trois fois par an, ce qui permet un dialogue continu entre l'ACIC, ses membres et ces importants leaders

d'opinion. Grâce aux conseils du comité, l'ACIC peut mieux comprendre les attentes de la population canadienne à l'égard de l'industrie de la chimie. Le comité remplit également une fonction importante et stimulante : il alerte l'ACIC au sujet des questions émergentes, l'encourage à concentrer ses efforts dans des domaines particuliers et à repenser ses positions politiques et de défense des intérêts.

Café du monde virtuel

Le 13 avril, l'ACIC a organisé son premier Café du monde virtuel. Il s'agit d'une conversation collaborative qui encourage une discussion ouverte et respectueuse. La structure de l'événement permet aux participants d'offrir de multiples points de vue, ce qui favorise des conversations engageantes et permet de s'appuyer sur les idées du collectif.

Cet événement a été l'occasion d'amorcer une discussion sur la manière dont l'ACIC peut aider ses membres à renforcer leurs engagements communautaires. L'ACIC a sollicité la participation de personnes connaissant bien les risques de l'industrie dans leurs communautés, de personnes ayant une expérience de participation à des conseils ou à des comités consultatifs communautaires ou à des comités (anciens ou actuels), de personnes qui font la promotion de la sécurité publique au sein de leurs communautés, d'autres personnes responsables de l'engagement communautaire d'entreprises, et de membres du Comité consultatif national de l'ACIC. Plus de 20 défenseurs de la communauté issus de différents



secteurs d'activité à travers le Canada se sont réunis pour apprendre, échanger et travailler en collaboration à des approches de participation du public tout en partageant leurs expériences et points de vue uniques.

Grâce à cette conversation, l'ACIC a réussi à relever des pratiques exemplaires et des domaines d'amélioration en vue de la création d'outils, de guides et d'autres ressources pour ces membres.

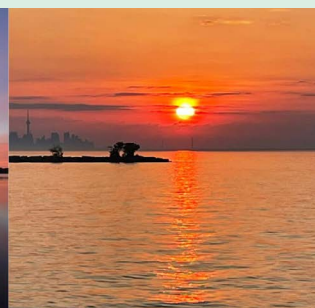
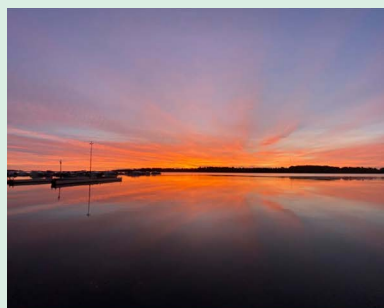


Exercice de simulation de fuite d'acide sulfurique

Le 28 avril, Sudbury Integrated Nickel Operations, une société de Glencore (Sudbury INO) à Falconbridge, en Ontario, a effectué en coopération avec NorFalco un exercice de simulation à grande échelle de fuite d'acide sulfurique sur une remorque-citerne. L'exercice de simulation a fait intervenir plusieurs niveaux de répondants, à commencer par l'équipe d'intervention d'urgence de NorFalco, des membres de l'équipe d'intervention d'urgence en cas de déversement de matières dangereuses de Sudbury INO, les services médicaux d'urgence, Transports Canada, les services de police et d'incendie et le personnel de gestion des urgences de la Ville du Grand Sudbury.



L'exercice était basé sur une fuite d'acide sulfurique sur une remorque-citerne d'un transporteur routier. La fuite simulée a débuté sur le site de Sudbury INO et s'est poursuivie jusque dans les rues des villes de Falconbridge et de Garson, en Ontario, où le personnel d'intervention d'urgence a pris en charge la situation. Cet événement a été une excellente occasion d'apprentissage, non seulement pour les réseaux d'intervention internes et externes, mais aussi pour le public. Plusieurs médias locaux, dont CBC Sudbury, étaient sur place et ont réalisé des entrevues.



Habitat pour l'Humanité

En mai 2022, DuPont a parrainé deux journées de construction avec Habitat for Humanity (HFH) Kingston Limestone Region. Trente bénévoles enthousiastes de DuPont, provenant du Kingston Technology Centre, du siège social de Mississauga et de divers bureaux locaux, se sont réunis pour appuyer la construction de quatre maisons en rangée pour quatre familles très méritantes.

Les deux équipes ont bien avancé les travaux d'installation des cloisons sèches dans les maisons. En plus d'une contribution financière, DuPont Canada et l'entreprise DuPont Performance Building Solutions ont généreusement donné des produits en nature pour que les familles aient accès à des logements sûrs et abordables.



Soutenir l'enseignement des STIM au Canada

NOVA Chemicals a annoncé en novembre qu'elle renouvelait son engagement envers Parlons sciences pour trois ans, avec un don de 600 000 dollars pour soutenir l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM) pour les enfants et les jeunes à travers le Canada. Faisant partie d'une industrie qui dépend fortement d'un éventail de scientifiques, d'ingénieurs et de techniciens, NOVA s'est engagée à accroître la culture scientifique de la prochaine génération, indépendamment du sexe, de la géographie, de la culture, de la langue, des capacités ou de la situation financière.

La contribution de NOVA aura des répercussions à l'échelle du Canada. Son objectif est de renforcer la confiance et de développer la créativité et les capacités de résolution de problèmes et de réflexion innovante chez les enfants et les jeunes, ainsi que d'encourager les jeunes à poursuivre leurs études et à faire carrière dans le domaine des STIM, y compris dans le secteur de la fabrication de produits chimiques.

Réduire les émissions de produits chimiques nocifs

Dans le cadre de son engagement en faveur de la Gestion responsable, l'ACIC et ses membres sensibilisent le public et lui communiquent l'information concernant toutes les émissions dans l'environnement. Ils mettent également en place des programmes visant à réduire les émissions qui présentent des risques pour la santé et l'environnement. Grâce à cet engagement, l'ACIC et ses membres progressent dans la réalisation des cibles suivantes de l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être), de l'ODD 6 (Eau propre et assainissement), de l'ODD 12 (Consommation et production responsables) et de l'ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) :



3.9 - D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.



6.3 - D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.



12.4 - D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.



13.2 - Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.

Dans le cadre de la Gestion responsable et de leur engagement envers le développement durable et l'amélioration continue, les membres de l'ACIC continuent d'investir dans la prévention de la pollution, l'efficacité énergétique et la conservation des ressources. L'ACIC fait le suivi des réductions des principaux polluants réalisées de ses membres par le biais du Plan directeur national pour la réduction des émissions (PDRE). Depuis 1992, dans le cadre

de son sondage du PDRE, l'ACIC recueille des données sur les émissions de substances chimiques par ses membres (y compris dans l'air, l'eau, le sol, et par injection souterraine) et les transferts hors site de ces substances dans les déchets ou les matières récupérables. Comme le montre le **figure 1**, en 2021, 196 substances ont été signalées sur plus de 900 figurant sur la liste du PDRE, et seules 25 de ces substances ont enregistré des émissions supérieures à 100 tonnes.

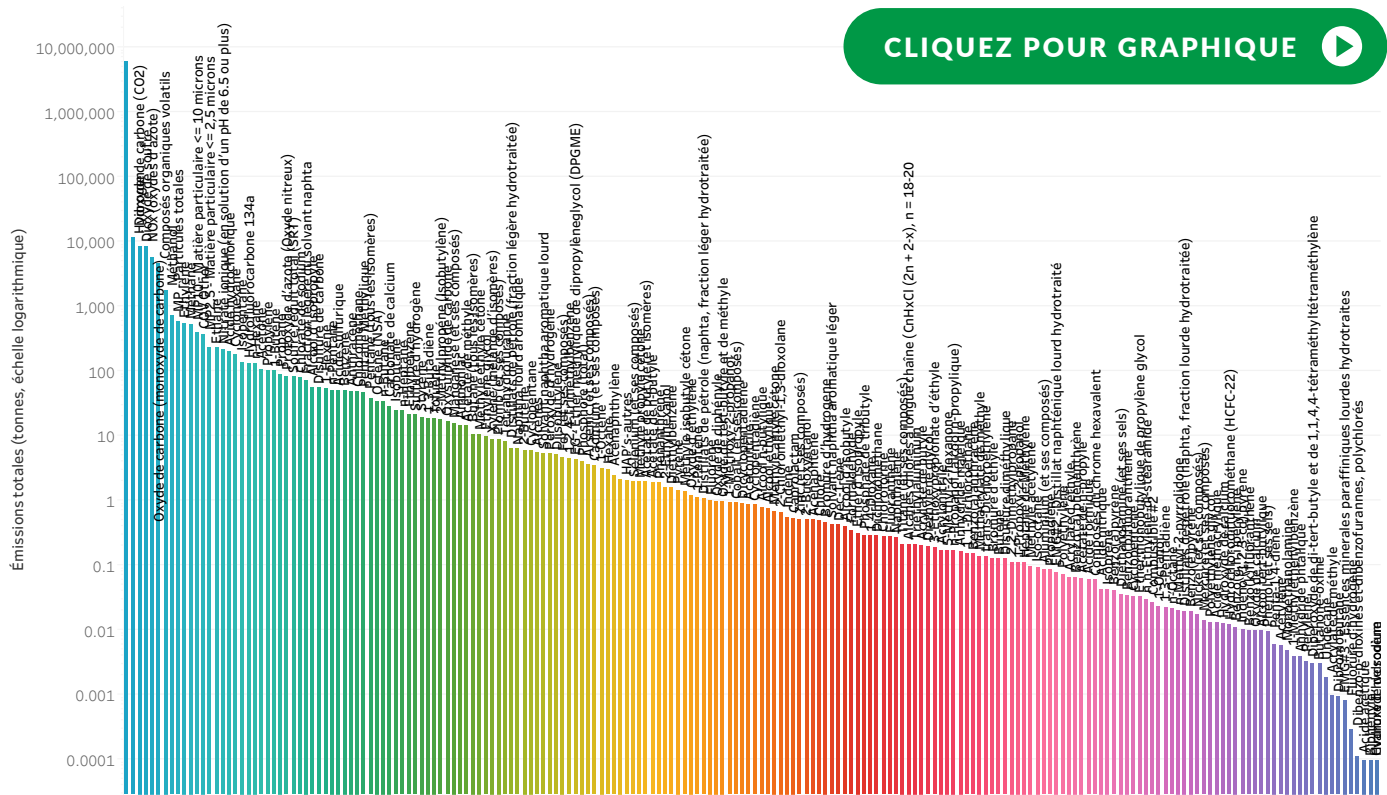


Figure 1. Émissions totales par produits chimiques sur la liste du PDRE en 2021, sur une échelle logarithmique, en tonnes.

Figure 2 indique que les dix principaux produits chimiques émis par les entreprises membres de l'ACIC en 2021 sont : le dioxyde de carbone (CO₂), l'hydrogène, le dioxyde de soufre, les oxydes d'azote, le monoxyde de carbone, les composés organiques volatils, le méthanol, la matière particulaire totale, l'éthylène et le méthane. Depuis la création du

PDRE, le CO₂ a toujours été classé comme la substance la plus rejetée. Il est important de noter que malgré l'abondance de gaz à effet de serre (GES) et de principaux contaminants atmosphériques sur cette liste, certaines émissions présentent une occasion d'innovation et de solutions au changement climatique, comme l'hydrogène.

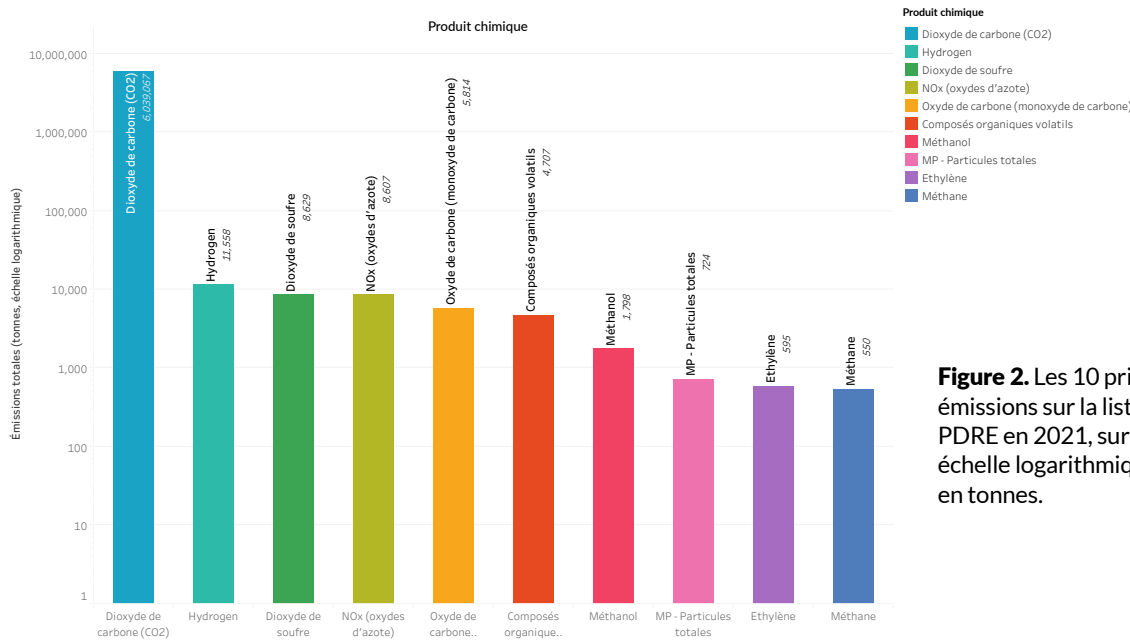


Figure 2. Les 10 principales émissions sur la liste du PDRE en 2021, sur une échelle logarithmique, en tonnes.

Soutien de la gestion des produits chimiques

La fabrication sécuritaire de produits chimiques est au cœur de tous les produits qui assurent notre mode de vie moderne. Les Canadiens doivent avoir l'assurance que leur santé, leur sécurité et leur environnement sont protégés en tout temps. L'ACIC et ses membres sont fiers de soutenir le Canada en tant que chef de file mondial de l'approche fondée sur le risque en matière de gestion des produits

chimiques. Depuis 2005, les membres de l'ACIC ont réduit leurs émissions des substances recensées dans l'annexe 1 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE) de 26 % en chiffres absolus et de 91 % en fonction de l'intensité des émissions (à l'exception des GES et des principaux contaminants atmosphériques, qui sont analysés de façon distincte), comme illustré à la **figure 3**.



Figure 3. Émissions totales (barres colorées) et intensité moyenne des émissions (ligne grise) des substances de l'annexe 1 de la LCPE (à l'exception des GES et des PCA), 2005-2021.

Modernisation de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)

En février, le gouvernement a présenté le projet de loi S-5, *Loi sur le renforcement de la protection de l'environnement pour un Canada en santé*. Ce projet de loi suit le projet de loi C-28, très similaire, déposé en avril dernier et mort au Feuilleton à la suite du déclenchement des élections fédérales de 2021. Les amendements proposés à ce projet de loi représentent la première réforme majeure de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* (LCPE) depuis sa mise à jour il y a plus de 20 ans. Compte tenu de notre volonté de nous améliorer continuellement grâce à la Gestion responsable, nous avons accueilli favorablement le dépôt de ce projet de loi et avons trouvé que les modifications connexes à la LCPE étaient bien équilibrées et pragmatiques, et qu'elle préservait l'approche fondée sur

le risque qui est au cœur de la Loi. Parmi les propositions les plus importantes figure la reconnaissance législative du droit à un environnement sain dans le préambule de la Loi, conformément à notre programme de Gestion responsable.

L'ACIC a également eu le plaisir de comparaître devant le [Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles en mai](#) et devant le [Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes en novembre](#) pour présenter son point de vue sur ce projet de loi qui ouvre la voie à la prochaine vague de gestion des produits chimiques au Canada.

Les figures qui suivent explorent les principales tendances des principaux groupes de produits chimiques nécessitant une gestion des risques :

Benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes

Le groupe de composés organiques volatils (COV), communément appelé BTEX, à savoir : le benzène, le toluène, l'éthylbenzène et les xylènes (un mélange d'isomères — ortho, méta et para), fait souvent l'objet de mesure et d'analyse, car il est facile de les surveiller

ensemble et fournissent ensuite un portrait complet des COV aromatiques présents dans la plupart des zones urbaines. Depuis 2005, les membres de l'ACIC ont réduit leurs émissions de BTEX de 29 % en chiffres absolus et de 33 % en termes d'intensité des émissions.

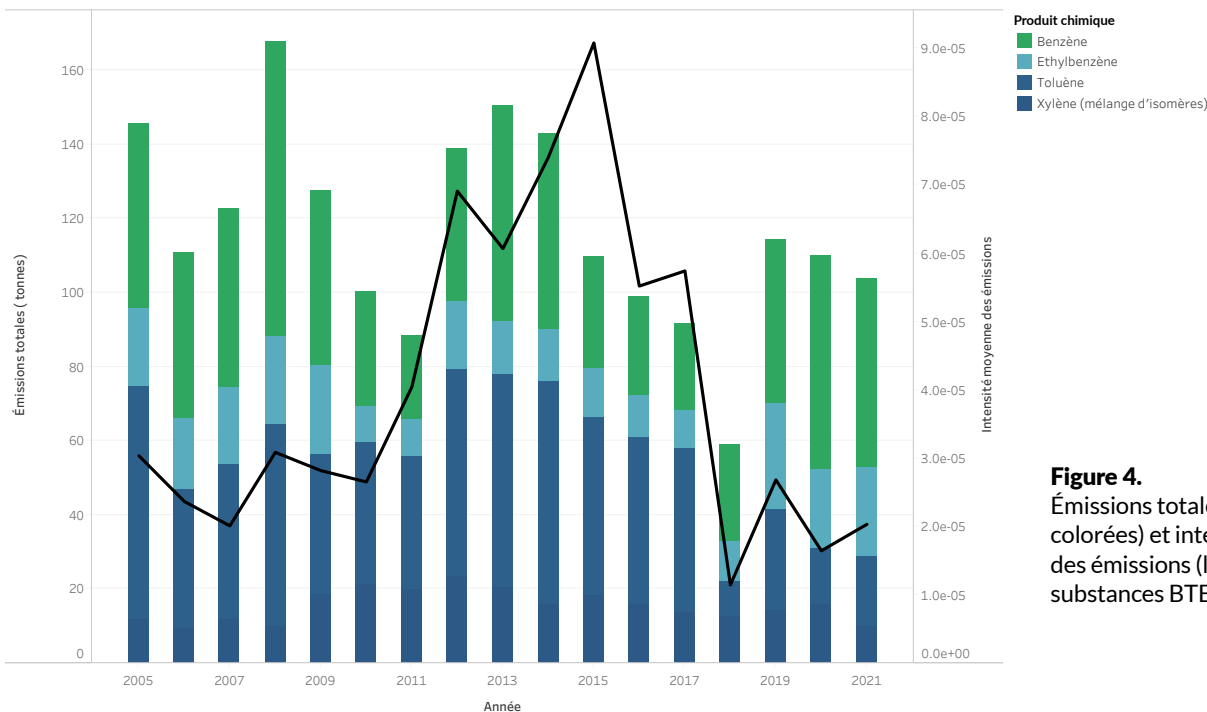


Figure 4. Émissions totales (barres colorées) et intensité moyenne des émissions (ligne grise) de substances BTEX, 2005-2021.

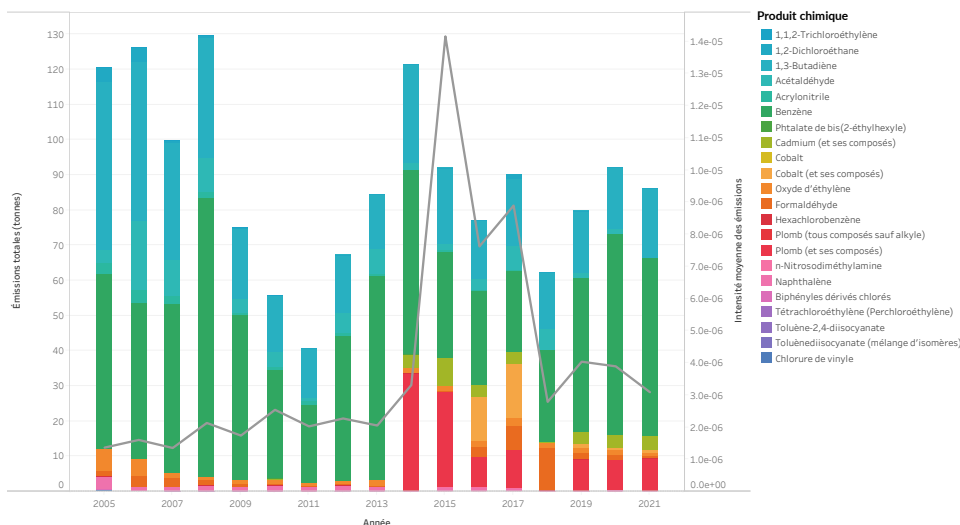


Figure 5. Émissions totales (barres colorées) et intensité moyenne des émissions (ligne grise) des substances des groupes 1 et 2 du CIRC, 2005-2021.

Cancérogènes recensés dans l'annexe 1 de la LCPE

Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) classe les substances selon le système de groupes suivant : le groupe 1 (cancérogène pour l'homme), le groupe 2A (probablement cancérogène pour l'homme), le groupe 2B (peut-être cancérogène pour l'homme) et le groupe 3 (inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme). Depuis 2005, les membres de l'ACIC ont réduit leurs émissions de substances des groupes 1, 2A et 2B du CIRC de 33 % en valeur absolue.

Facteurs de stress atmosphérique inclus dans le Projet relatif à l'hygiène du milieu dans la région de Sarnia

Le Projet relatif à l'hygiène du milieu dans la région de Sarnia a pour but de répondre aux préoccupations des collectivités de la région de Sarnia au sujet de la pollution atmosphérique et d'autres facteurs de stress environnementaux engendrés par les industries locales. L'examen de l'exposition atmosphérique est une évaluation scientifique de l'exposition des communautés de la région de Sarnia aux produits chimiques présents dans l'air ambiant et des risques connexes pour la santé. Depuis 2005, les membres de l'ACIC ont réduit leurs émissions des substances visées par le Projet de 91 % en chiffres absolus et de 96 % en termes d'intensité des émissions.

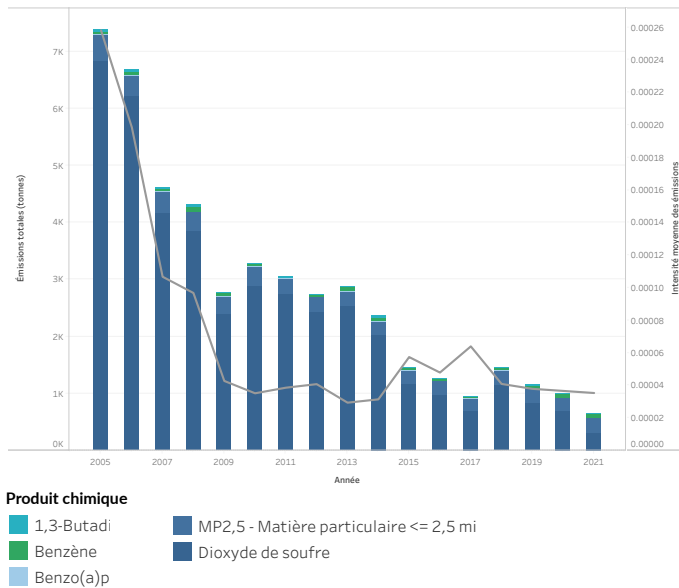


Figure 6.

Émissions totales (barres colorées) et intensité moyenne des émissions (ligne grise) des substances visées par l'évaluation de l'exposition atmosphérique du Projet, 2005-2021.

Principaux contaminants atmosphériques

Le système de gestion de la qualité de l'air (SGQA) est une approche globale et concertée des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux visant à réduire les émissions et les concentrations ambiantes de divers polluants préoccupants (c.-à-d. : les principaux contaminants atmosphériques ou PCA). Il fournit un cadre pour une action concertée dans l'ensemble du Canada afin de protéger davantage la santé humaine et l'environnement contre les polluants atmosphériques nocifs par l'amélioration continue de la qualité de l'air. Ce programme prend appui sur la collaboration, la responsabilité et la

transparence. L'industrie, ainsi que les organisations non gouvernementales et autochtones, y compris l'ACIC, ont travaillé conjointement avec les gouvernements pour élaborer le SGQA. De plus, l'ACIC, et d'autres intervenants continuent de superviser la mise en œuvre du SGQA et de participer à son développement et à son amélioration continue. Comme illustré à la figure qui suit, depuis 2005, les membres de l'ACIC ont observé une diminution de 31 % de leurs émissions totales des PCA et de 34 % de l'intensité des émissions des PCA.

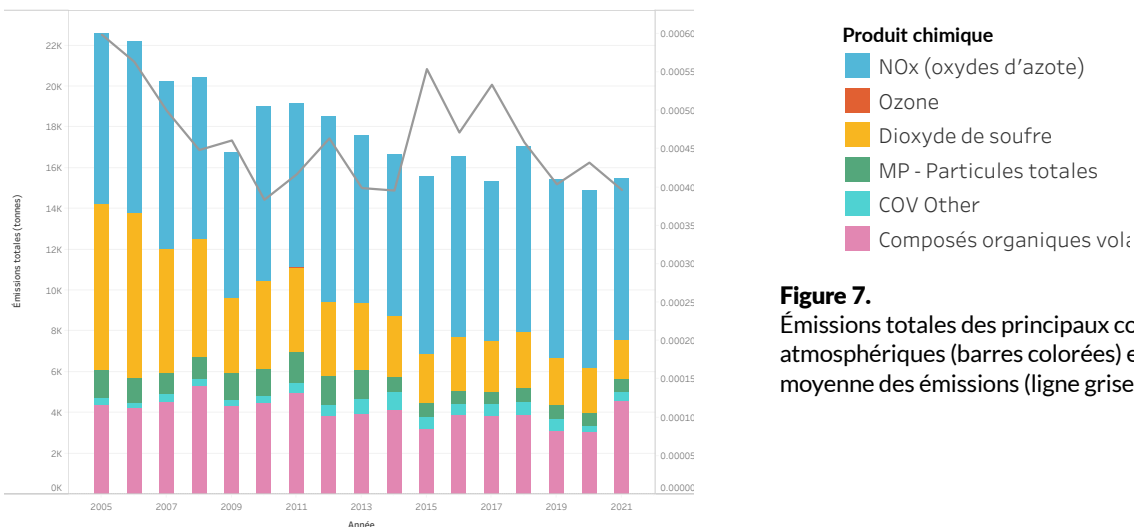


Figure 7.

Émissions totales des principaux contaminants atmosphériques (barres colorées) et intensité moyenne des émissions (ligne grise), 2005-2021.

Les normes canadiennes de qualité de l'air ambiant (NCQAA) sont élaborées comme un élément important du système de gestion de la qualité de l'air afin de favoriser l'amélioration de la qualité de l'air au Canada. Les NCQAA ont été élaborées pour le dioxyde d'azote (NO_2), le dioxyde de soufre (SO_2), les particules fines ($\text{PM}_{2,5}$) et l'ozone (O_3).

La figure qui suit illustre les émissions de SO_2 , de $\text{PM}_{2,5}$ et de NO_x des membres en fonction de leur répartition

géographique sur le bassin atmosphérique canadien (aucune émission d' O_3 n'a été rapportée en 2021). D'après cette figure, il semble que la plupart des rejets soient constitués de NO_x dans les bassins atmosphériques des Prairies et du Centre-Est et de SO_2 dans le Centre-Est. Il convient toutefois de souligner que les activités de maintenance majeures et de réinvestissement dans la région des Prairies, y compris l'installation de brûleurs à faible teneur en NO_x , permettront de réduire les émissions de NO_x à l'avenir.

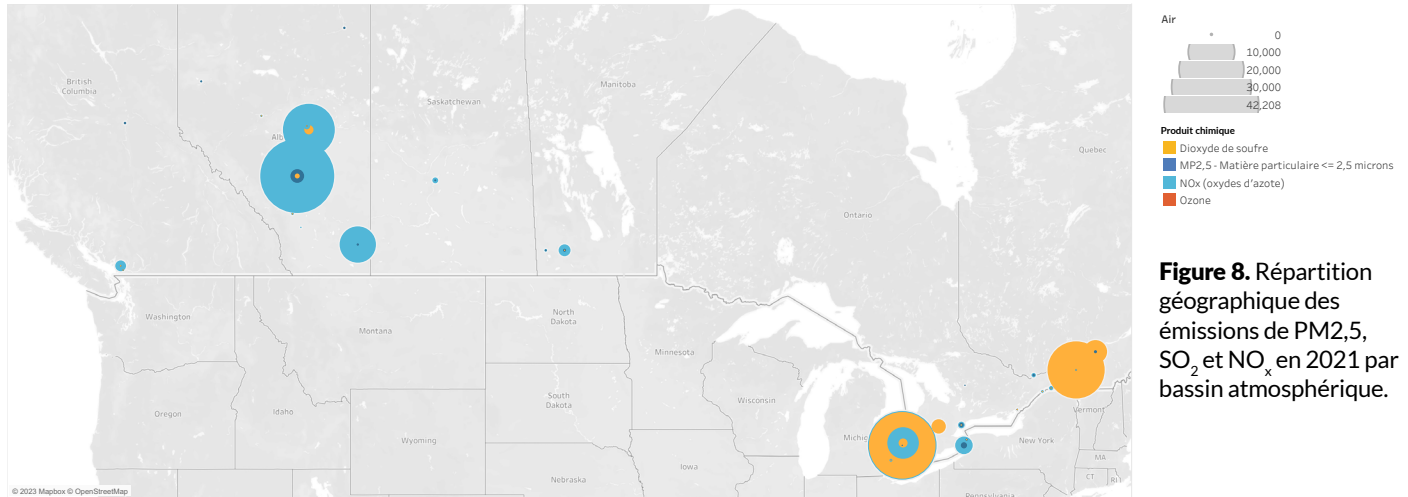


Figure 8. Répartition géographique des émissions de $\text{PM}_{2,5}$, SO_2 et NO_x en 2021 par bassin atmosphérique.

BASF Programme de transport vert pour les employés

We create chemistry

Pour inciter davantage ses employés à soutenir ses objectifs de réduction des émissions, BASF Canada a lancé en 2022 le Programme de transport vert pour les employés. Ce programme convie l'ensemble du personnel à utiliser des solutions de transport vertes, comme le vélo, la marche, les véhicules électriques ou hybrides, les transports en commun ou le covoiturage entre collègues. Pour les employés qui travaillent à distance, un cours de conduite en ligne est également proposé; ce dernier comprend des informations permettant de réduire la consommation de carburant. Ce programme soutient les objectifs mondiaux de BASF pour 2050 en réduisant l'empreinte CO_2 globale des employés et en augmentant leur engagement relatif au climat. Les employés sont récompensés pour leurs choix de déplacements verts par l'entremise du programme de reconnaissance interne Recognizing You de BASF.

Parc solaire

Le site de Shell Canada à Scotford s'est engagé dans la transition énergétique de l'Alberta avec l'achèvement d'un parc solaire de 5 MW. Ce parc solaire

fournira 3 % de la consommation d'électricité de l'usine de Scotford Chemicals, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre et les coûts d'approvisionnement en électricité du site. L'énergie produite sera réacheminée à l'usine pour compenser la demande en électricité du réseau et réduire l'équivalent d'émissions de niveau 2 de l'usine en dioxyde de carbone de cinq kilotonnes par an.

Imperial Réduction des émissions de dioxyde de soufre

Imperial s'est récemment concentrée sur l'élaboration d'un plan de réduction des émissions de dioxyde de soufre (SO_2) de ses installations à Sarnia et à Nanticoke, en Ontario. Cette mesure devrait permettre de réduire les émissions de SO_2 d'environ 90 % à Sarnia et de 50 % à Nanticoke d'ici fin 2028. Pour atteindre ces objectifs, Imperial prévoit d'installer des équipements de réduction des émissions, utiliser, dans le cadre du processus de production, des additifs réduisant les émissions de SO_2 et améliorer la fiabilité pour favoriser les réductions. Il sera difficile d'atteindre ces résultats, ce qui nécessitera l'engagement continu des intervenants, tout en en mettant l'accent sur l'engagement opportun et important avec les communautés autochtones limitrophes.

Investir dans des solutions novatrices en matière de changement climatique

Les efforts de l'ACIC, et les ambitions de ses membres en matière d'investissements sobres en carbone se concentreront sur la possibilité que les nouveaux investissements offrent aux gouvernements pour atteindre leurs objectifs économiques, de faible émission de carbone et d'économie circulaire. La mise en œuvre des meilleures technologies disponibles et de nouveaux investissements en capital aideront le Canada à atteindre un niveau d'émissions nettes nulles d'ici 2050 et à mettre en place une économie circulaire. Grâce à ces solutions, l'ACIC soutient les progrès vers les cibles suivantes de l'ODD 7 (énergie propre et d'un coût abordable), de l'ODD 8 (travail décent et croissance économique), de l'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure) et de l'ODD 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) des Nations Unies :



7.2 - D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.
7.3 - D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.



8.2 - Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.

8.4 - Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière.



9.4 - D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.

9.5 - Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030.



13.2 - Intégrer les mesures relatives au changement climatique dans les politiques, stratégies et planifications nationales.

La chimie et les plastiques joueront un rôle essentiel dans l'avenir économique du Canada. Nos produits sont le point de convergence de toutes les solutions en matière d'efficacité énergétique, d'émissions nettes nulles et d'économie circulaire. Le secteur de la chimie a réduit l'intensité de ses émissions en équivalent de dioxyde de carbone de 31 % depuis 2005 grâce à d'importants investissements et continuera à investir dans tous ces

domaines dans les années à venir. L'industrie chimique canadienne fournit des produits chimiques à bas carbone fabriqués localement. Grâce à notre réseau électrique à faibles émissions, notre secteur de l'électrochimie est déjà sur le point d'atteindre une production nette zéro. La chimie et les plastiques jouent un rôle crucial dans la chaîne d'approvisionnement de presque tous les secteurs manufacturiers du Canada. La décarbonisation

de cette chaîne d'approvisionnement nécessitera des investissements importants dans des installations nouvelles et modernisées, y compris la recherche et le développement, afin d'en arriver à une transformation industrielle nette zéro.

Le secteur de la chimie au Canada propose des dizaines de milliards en investissement qui aideront l'économie canadienne à atteindre ses objectifs en matière de changement climatique et de réduction des émissions. La planification n'est que la première étape — les gouvernements et l'industrie doivent continuer à travailler ensemble pour que ces idées deviennent une réalité.

L'ACIC collabore avec les gouvernements pour développer un paysage réglementaire et compétitif qui permettra d'investir dans la chimie propre dans les années à venir. L'ACIC soutient les efforts du gouvernement pour favoriser le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC), la production et l'utilisation de l'hydrogène et la fabrication de technologies propres. Nous continuons à plaider en faveur d'une prolongation du Programme d'amortissement accéléré sans suppression progressive jusqu'en 2030, en envisageant de le rendre permanent afin de garantir que le secteur manufacturier canadien soit en mesure de réaliser des investissements essentiels qui renforcent les chaînes d'approvisionnement nationales.



Solution de stockage d'énergie par batterie

Imperial s'apprête à mettre sur pied un projet passionnant, fortement axé sur la durabilité, sur le site de Sarnia. Dans le cadre d'un accord de partage des avantages avec le producteur mondial d'énergie Enel-X, une solution de stockage d'énergie par batterie (SSEB) derrière le compteur a été installée sur le site de Sarnia. Cette batterie de 20 MW est la plus grande de ce type en Amérique du Nord. La durabilité du réseau électrique de l'Ontario est un élément important de la transition énergétique. Les jours de forte consommation d'énergie, Imperial peut charger la batterie la nuit, lorsque le réseau électrique de l'Ontario fonctionne principalement grâce aux énergies renouvelables (nucléaire, hydroélectrique et éolienne), puis utiliser l'énergie stockée pendant la journée. Cela permet de réduire la charge sur le réseau provincial, et particulièrement en cas de conditions météorologiques extrêmes.



Neutralité climatique

En 2022, LANXESS a annoncé sa volonté d'atteindre la neutralité climatique sur l'ensemble de sa chaîne de valeur d'ici 2050. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'objectif de l'entreprise d'atteindre la neutralité climatique d'ici à 2040. Pour atteindre ses objectifs, LANXESS a lancé son programme Net Zero Value Chain pour parvenir à zéro émission nette dans l'ensemble de sa chaîne de valeur. Cette stratégie de neutralité climatique tout au long de la chaîne de valeur repose sur trois piliers :

- Les matières premières durables;
- La logistique verte;
- Les produits neutres sur le plan climatique.

Grâce au programme Net Zero Value Chain, LANXESS continue à progresser dans sa transition du portefeuille de produits vers la neutralité climatique. De cette manière, l'entreprise soutient également ses clients, qui sont de plus en plus à la recherche de solutions durables.



Vers une énergie 100 % renouvelable

MEGlobal Canada ULC (MEGlobal), filiale du groupe EQUATE, a conclu un accord de 10 ans avec Capital Power Corporation pour acheter une part importante de l'énergie renouvelable (126 mégawatts) produite par le parc éolien Whitla de Capital Power. L'énergie renouvelable en question devrait répondre aux besoins en électricité des installations de fabrication canadiennes de MEGlobal.

« Se fournir en énergie à partir de ressources renouvelables telles que le vent est judicieux pour notre entreprise et pour l'environnement », a déclaré Naser Aldousari, PDG d'EQUATE. « Cet accord illustre la volonté de MEGlobal d'assurer une croissance responsable des produits, qui répond aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins. »

CLIQUEZ SUR LE SITE WEB



Path2Zero

Après cinq mois de sensibilisation, Dow Canada a organisé le 24 août une séance d'information publique sur son projet d'expansion Path2Zero à Fort Saskatchewan. Les objectifs de la consultation étaient de diffuser des renseignements sur le projet aux intervenants potentiellement touchés et à d'autres membres du public afin de satisfaire à la composante de consultation publique de la demande de permis, et d'aborder les problèmes, les préoccupations et les questions de la communauté.

Le projet d'agrandissement Path2Zero de Fort Saskatchewan créera le premier site intégré de craqueur d'éthylène et de produits dérivés, zéro émission nette de carbone, au monde en ce qui concerne les émissions de dioxyde de carbone de portée 1 et 2.

CLIQUEZ SUR LE SITE WEB





Faire progresser la gestion des produits et les pratiques durables

La gestion des produits est un pilier de la Gestion responsable^{MD}. Toutes les entreprises membres de l'ACIC s'engagent à assumer la responsabilité d'un produit tout au long de son cycle de vie en réduisant les risques pour l'environnement, la santé ou la sécurité qui y sont associés. Grâce à ces engagements, les membres de l'ACIC progressent dans la réalisation des objectifs de l'ODD 12 (consommation et production durables) des Nations Unies :



12.4 - D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.

12.5 - D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

12.6 - Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité

Par l'entremise de la Gestion responsable, les membres de l'ACIC inculquent une culture de gestion saine à leurs organisations. Les parties impliquées dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie chimique partagent l'information afin de garantir une gestion sûre des produits tout au long de leur cycle de vie. Cela nécessite un dialogue et des relations de travail réguliers et soutenus entre les entreprises membres et les intervenants, les fournisseurs, les clients et toute autre partie concernée.

Une culture de la Gestion responsable encourage toutes les parties, quelle que soit leur place dans la chaîne de valeur, à mettre en place des systèmes et des processus actifs qui garantissent une gestion sûre, écologique et socialement responsable des produits. En prenant les mesures nécessaires pour garantir que la gestion est exercée tout au long de la chaîne de valeur, il y a beaucoup plus de chances que l'industrie chimique dans son ensemble réponde à la demande croissante du public pour des produits chimiques sûrs, respectueux de l'environnement et durables.



Une voie vers le changement positif

DuPont a reformulé la composition des produits isolants XPS de la marque Styrofoam^{MD} (polystyrène extrudé) pour réduire le potentiel de réchauffement planétaire (PRP) et faire progresser les objectifs de durabilité 2030 de DuPont.

Pour renforcer ses efforts de développement de produits à faible teneur en carbone, DuPont évalue en permanence les profils de durabilité de ses projets d'innovation et applique la méthodologie de l'analyse du cycle de vie (ACV) pour guider les décisions relatives aux projets. Les produits isolants de la marque Styrofoam^{MD} de DuPont jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de l'efficacité

énergétique des bâtiments depuis plus de 50 ans. Les produits isolants XPS de la marque Styrofoam^{MD} sont composés d'environ 98 % de gaz et de 2 % de solides en volume, la formule gazeuse comprenant traditionnellement des hydrofluorocarbures (HFC). Certains HFC ont un PRP élevé et peuvent contribuer au changement climatique. L'innovation de DuPont a permis de trouver une solution viable et à faible PRP pour réduire le carbone incorporé des produits d'isolation en mousse XPS de la marque Styrofoam^{MD}, tout en offrant les mêmes performances thermiques, la même résistance à l'humidité, la même durabilité et la même facilité d'utilisation que celles attendues par les clients.

La conversion à l'isolant XPS de marque Styrofoam^{MD} à faible PRP se traduit par une réduction substantielle de 94 % de l'empreinte carbone pour cette gamme de produits. Pour soutenir cette innovation, DuPont a lancé le site Web beyondblue.dupont.com, qui met en évidence leur programme de réduction progressive du PRP et où il est possible de consulter de la documentation sur la transparence de ces produits.



Manipuler le méthanol en toute sécurité

Des mesures de sécurité appropriées doivent être prises lors de l'utilisation, de la manipulation ou du travail à proximité de méthanol afin de garantir la sécurité des personnes et de l'environnement. Grâce à son programme de gestion des produits, à ses pratiques en matière de sécurité des produits et à sa participation à des associations industrielles dans toutes les régions, Methanex fournit des renseignements sur la gestion des risques liés au méthanol et promeut son utilisation correcte et sa manipulation sûre.



En 2022, Methanex a organisé 30 webinaires et séminaires sur la sécurité auxquels plus de 900 personnes provenant de plus de 193 organisations ont assisté. Les participants étaient des partenaires de la chaîne d'approvisionnement, des clients, des terminaux, des experts, des distributeurs, des transporteurs et des services d'urgence, ainsi que des autorités locales et régionales de toutes les régions où l'entreprise a des activités de vente. L'entreprise estime qu'il est essentiel d'éduquer tous les intervenants aux pratiques de manipulation sûres pour garantir la sécurité des personnes et de l'environnement.



Résines PEHD pour faire progresser l'économie circulaire du plastique

En juin, NOVA Chemicals a présenté une nouvelle technologie de résine pour les processus orientés dans le sens machine et orientés biaxialement afin d'aider ses clients et les propriétaires de marques à atteindre leurs objectifs en matière de développement durable. La technologie novatrice de NOVA Chemicals marque une avancée majeure dans la poursuite de l'économie circulaire des plastiques, car elle permet de fabriquer des emballages recyclables en polyéthylène (PE).

Les structures de film orienté permettent aux emballages tout PE facile à recycler de remplacer les emballages en matériaux mixtes traditionnellement non recyclables. En outre, l'orientation des films PE permet l'amélioration des propriétés, ce qui n'est pas possible avec les films soufflés ou coulés, comme la rigidité, la ténacité et les propriétés optiques. Les films orientés sont idéaux pour l'emballage alimentaire, les sacs d'expédition robustes, le commerce électronique et d'autres applications exigeantes. Le fait de pouvoir produire des films orientés à base de PEHD constitue une étape importante vers l'objectif de l'industrie de produire des emballages 100 % recyclables.

Accroître l'efficacité des ressources naturelles

Les membres de l'ACIC jouent un rôle crucial en fournissant les produits chimiques nécessaires pour assurer un approvisionnement en eau, propre et sûr. En outre, ils s'efforcent de préserver les ressources, notamment en utilisant efficacement l'énergie, les matières premières, l'eau et d'autres services et fournitures, comme le prévoit le code des opérations de la Gestion responsable^{MD}. Grâce à ces engagements, les membres de l'ACIC progressent dans la réalisation des cibles suivantes de l'ODD 6 (eau et assainissement), de l'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure) et de l'ODD 12 (consommation et production responsables) des Nations Unies :



6.3 – D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.

6.4 – D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau.



9.4 – D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.



12.2 – D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

12.5 – D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

12.6 – Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité.

Dans le cadre de la Gestion responsable, les membres s'engagent à être des gestionnaires responsables des ressources en eau en gérant leur entreprise de manière à conserver et à minimiser l'utilisation de l'eau, en prévenant les incidents qui pourraient nuire à la qualité ou à la quantité de l'eau et en contrôlant les flux d'effluents afin de protéger les plans d'eau, les eaux souterraines et l'habitat. Les codes de Gestion responsable régissent également les mesures prises par les membres en ce qui concerne la production, le traitement et l'élimination des déchets dangereux, à toutes les étapes de la recherche et du développement, de la fabrication, du transport, de la distribution, de l'utilisation finale et de l'élimination des produits chimiques.

Améliorer la qualité de l'eau

Grâce à son sondage du PDRE, l'ACIC fait le suivi des rejets de substances PDRE dans l'eau par ses membres. Comme l'illustre la **figure 9**, depuis 2005, les membres de l'ACIC ont réduit leurs émissions totales dans l'eau de 40 %. En 2021 précisément, les émissions dans l'eau ne représentaient que 0,0077 % des émissions totales de 2021 dans tous les milieux (c'est-à-dire l'air, la terre et l'eau).

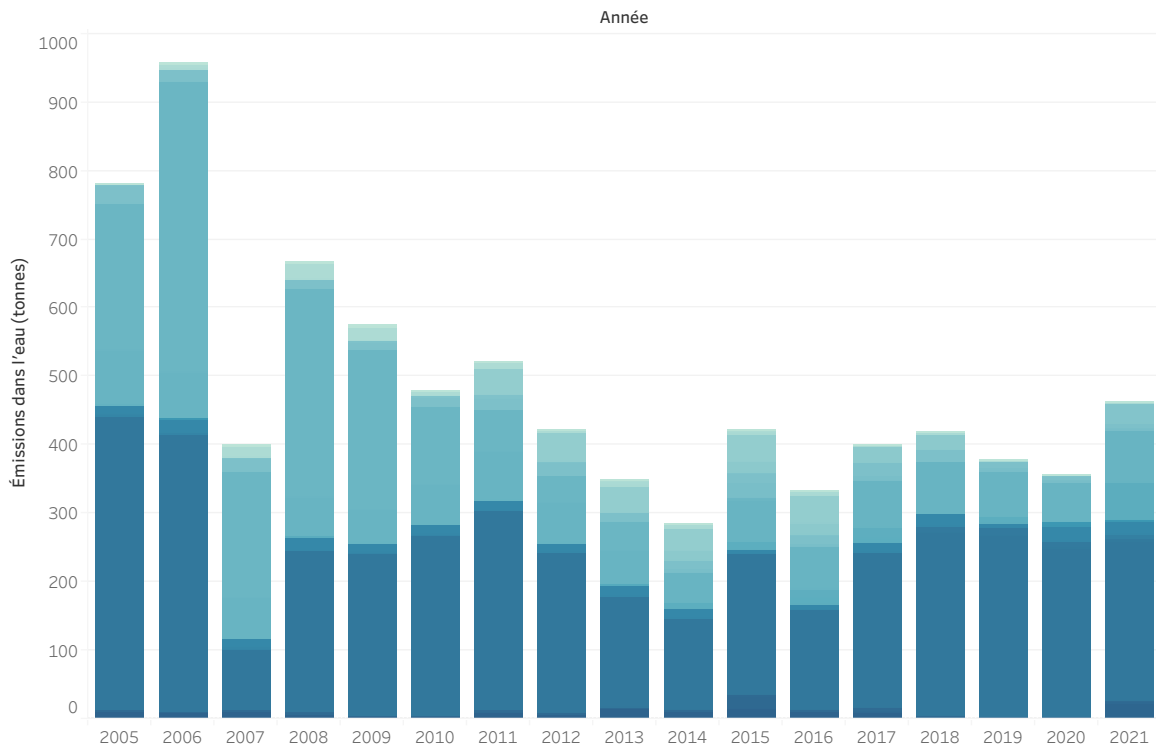


Figure 9. Émissions totales dans l'eau, 2005-2021. Remarque : chaque nuance représente une substance différente.

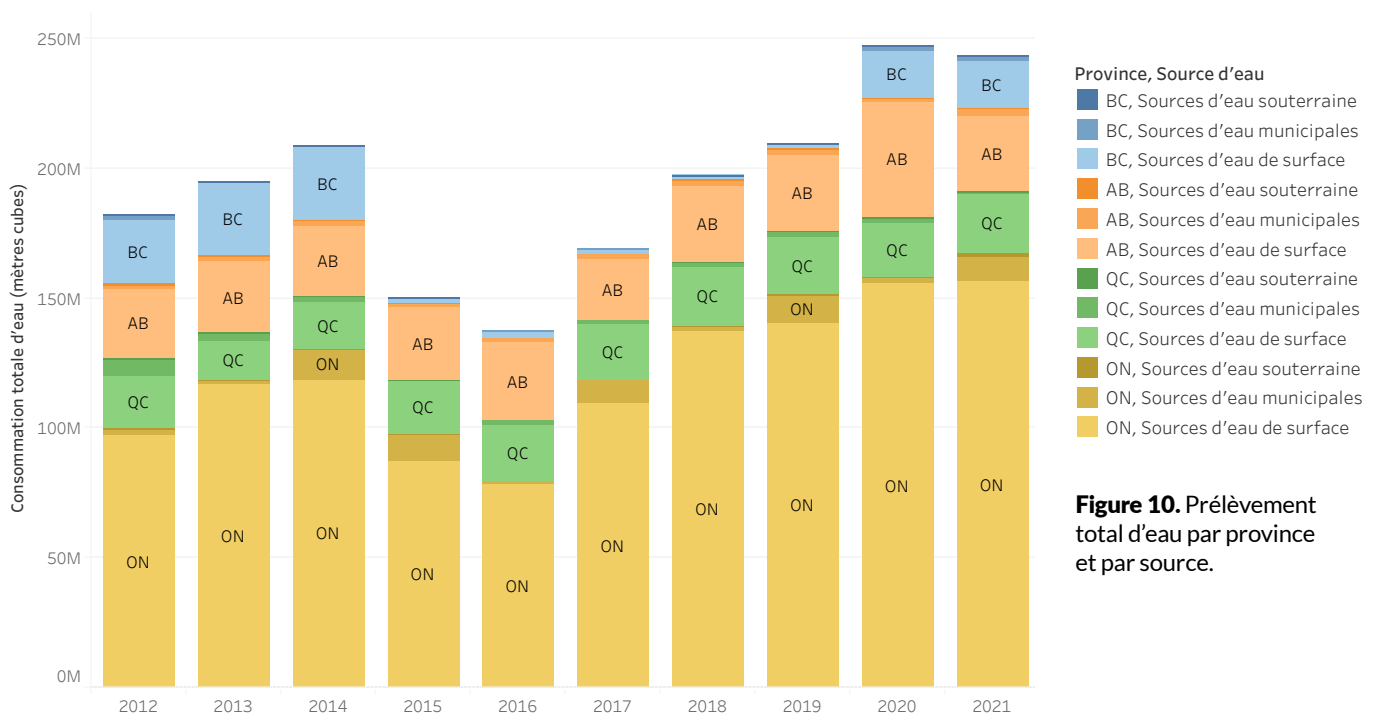


Figure 10. Prélèvement total d'eau par province et par source.

De plus, grâce au sondage sur les mesures de conservation des ressources, qui a été lancé en 2012, l'ACIC fait le suivi de la consommation d'eau de ses membres provenant de sources souterraines, municipales et de surface. La **figure 10** illustre la répartition des prélèvements d'eau par province et par source (c'est-à-dire eau souterraine, eau municipale et eau de surface), l'eau de surface étant la source d'eau la plus courante pour les membres au fil des ans.

ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ DES RESSOURCES NATURELLES

La carte de la **figure 11** illustre où les eaux de surface ont été prélevées par nos membres en 2021. Il est tout à fait évident que la majorité des prélèvements d'eau proviennent de sources d'eau de surface dans la région des Grands Lacs, du fleuve Saint-Laurent et en Alberta, ce qui correspond à l'emplacement des installations des membres.

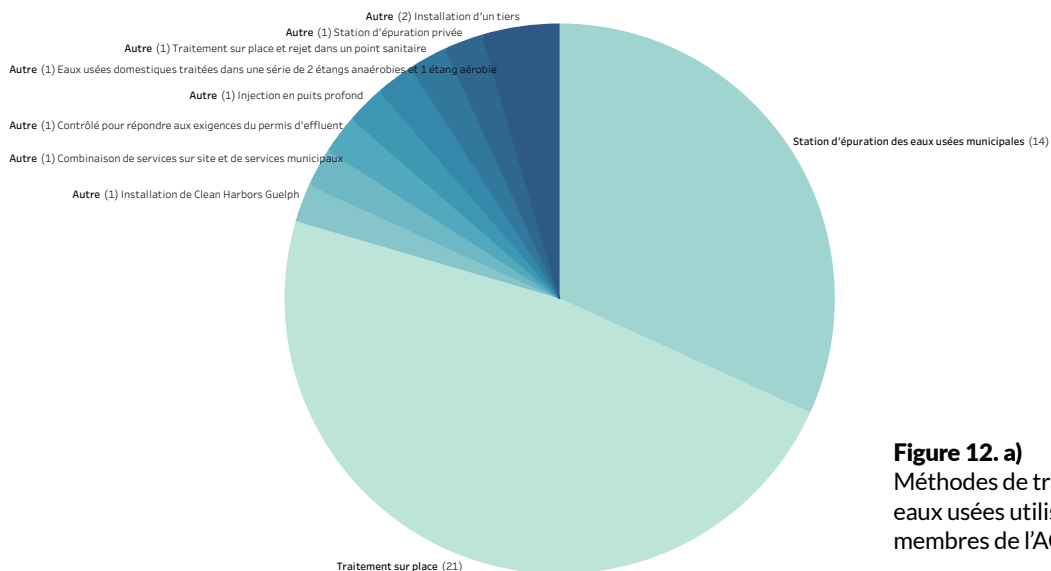
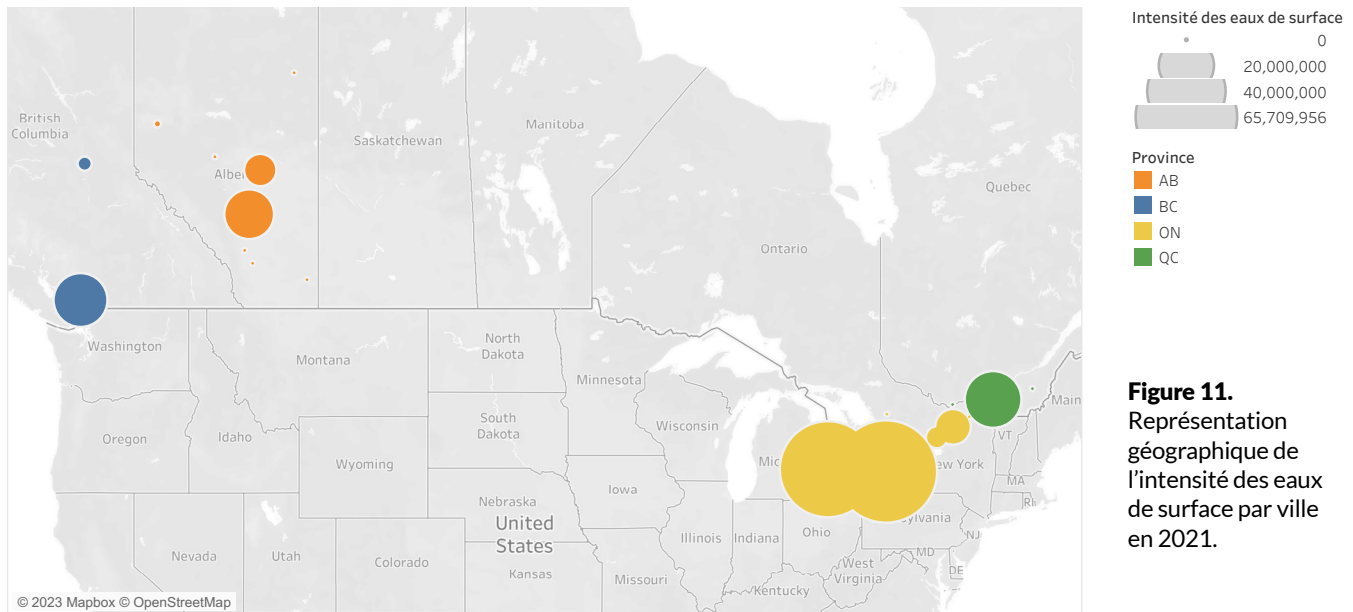


Figure 12. a) Méthodes de traitement des eaux usées utilisées par les membres de l'ACIC en 2021.

Sur la base de l'analyse effectuée par Environnement et Changement climatique Canada, les plus grandes menaces pour l'eau au Canada se trouvent dans certaines parties du sud de l'Ontario, du sud de l'Alberta, du sud de la Saskatchewan, du sud-ouest du Manitoba et de la vallée de l'Okanagan en Colombie-Britannique. Compte tenu de ces renseignements, il est essentiel de veiller à ce que les membres de l'ACIC dans des régions comme les Grands Lacs gardent la conservation des ressources au sommet de leurs préoccupations.

C'est exactement ce que font les membres de l'ACIC. Grâce à diverses méthodes de traitement des eaux usées, de nombreux membres de l'ACIC restituent une eau plus propre que lorsqu'ils l'ont trouvée. Les **figures 12. a)** et **12. b)** montrent les méthodes de traitement utilisées pour les eaux usées, tandis que la figure 12. b) ci-dessous montre à la fois les méthodes de traitement utilisées pour les eaux usées (couleur) et le volume des effluents rejetés par les membres (taille des bulles) en 2021, ce qui donne une image de l'eau qui retourne à sa source après extraction et utilisation.

²Une menace élevée sur la disponibilité de l'eau signifie que plus de 40 % de l'eau des rivières a été prélevée aux fins d'utilisation par l'homme.

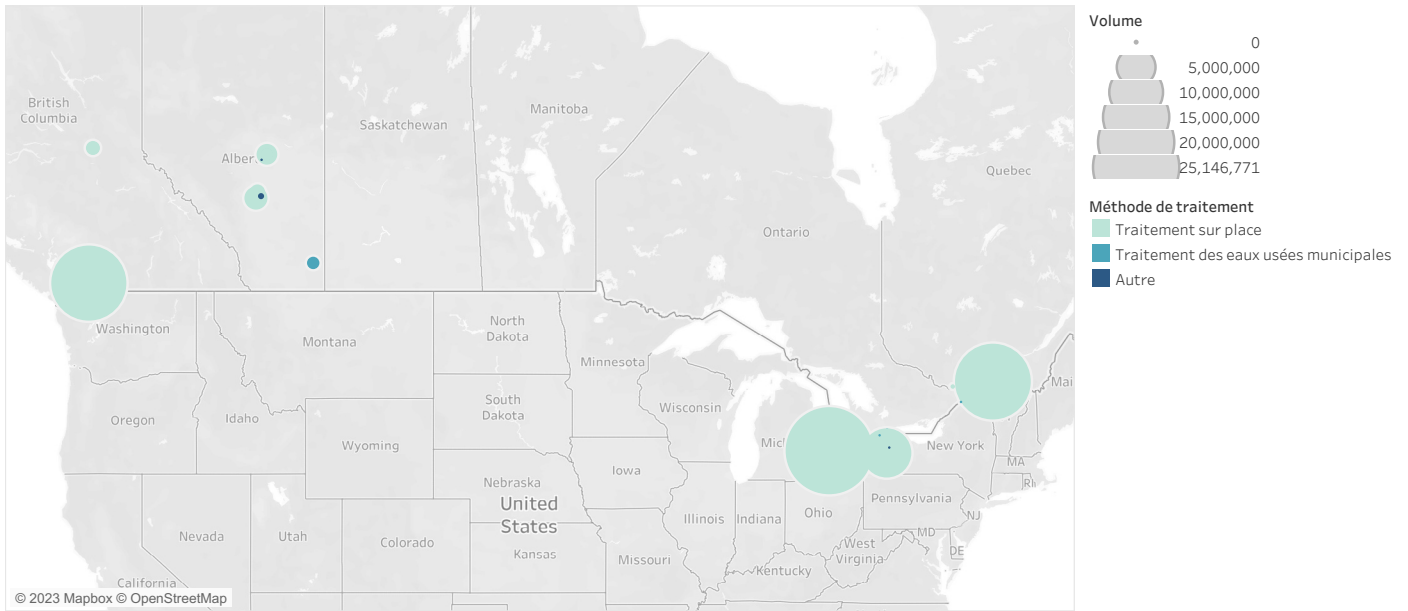


Figure 12. b) Représentation géographique de l'intensité des effluents (taille de la bulle) et des méthodes de traitement (couleur) par ville en 2021.

Gestion des déchets dangereux

Lorsque l'ACIC a commencé à rendre compte des mesures de déchets au moyen du sondage sur les mesures de conservation des ressources en 2012, les membres produisaient environ 20 000 tonnes de déchets dangereux courants à éliminer. Comme le montre la **figure 13**, les membres de l'ACIC ont constaté une augmentation de 31 % des déchets dangereux à éliminer. Cependant, un certain nombre de facteurs doivent être pris en compte dans l'analyse de cette tendance. Une telle augmentation des déchets peut être liée tant à des résultats positifs qu'à des facteurs externes, notamment la découverte de nouvelles utilisations pour les déchets, l'amélioration de la fiabilité des équipements nécessitant moins de nettoyage, l'assainissement des sols et de l'amiante, et les perturbations causées par la pandémie de COVID-19.

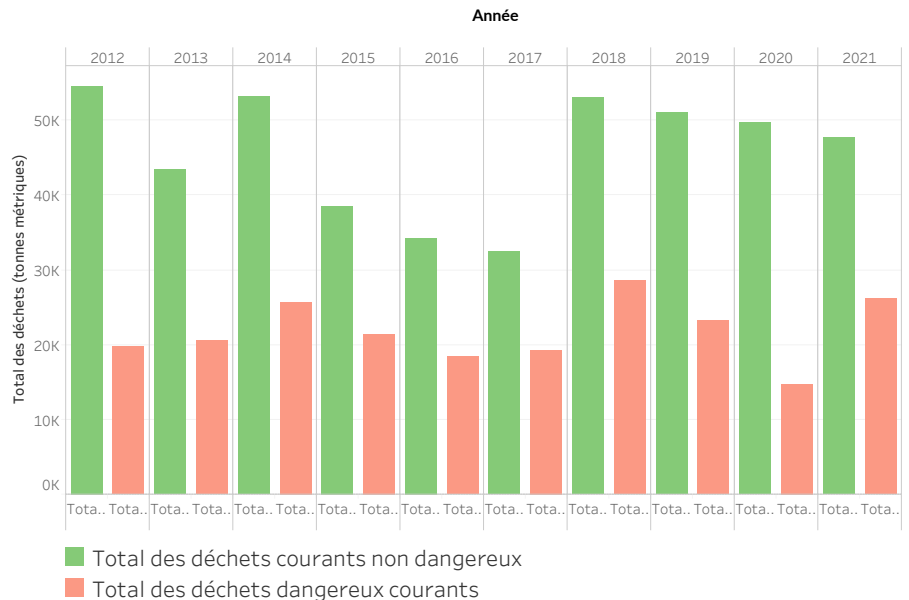


Figure 13. Total des déchets dangereux courants et des déchets non dangereux courants, de 2012 à 2021.

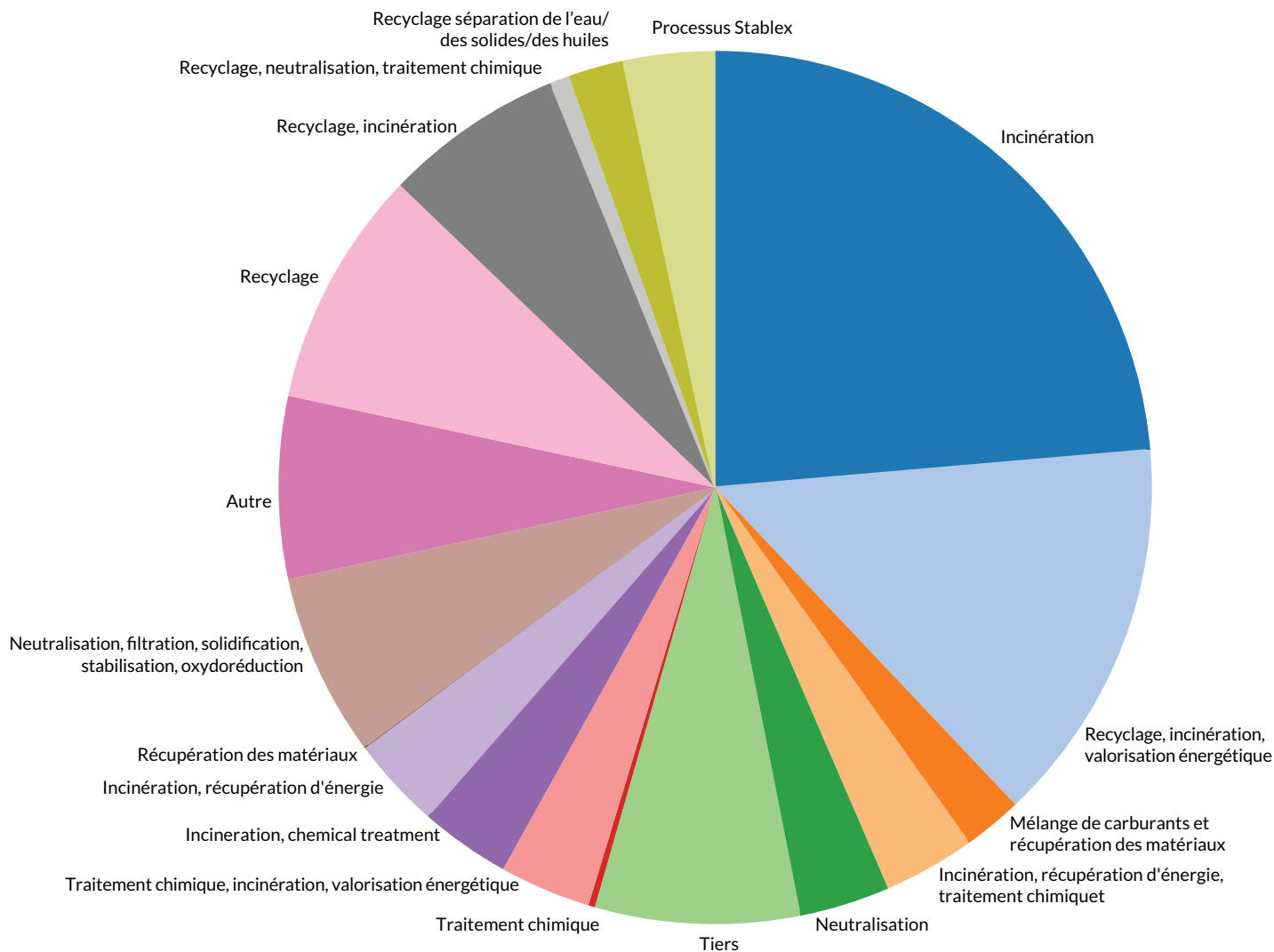
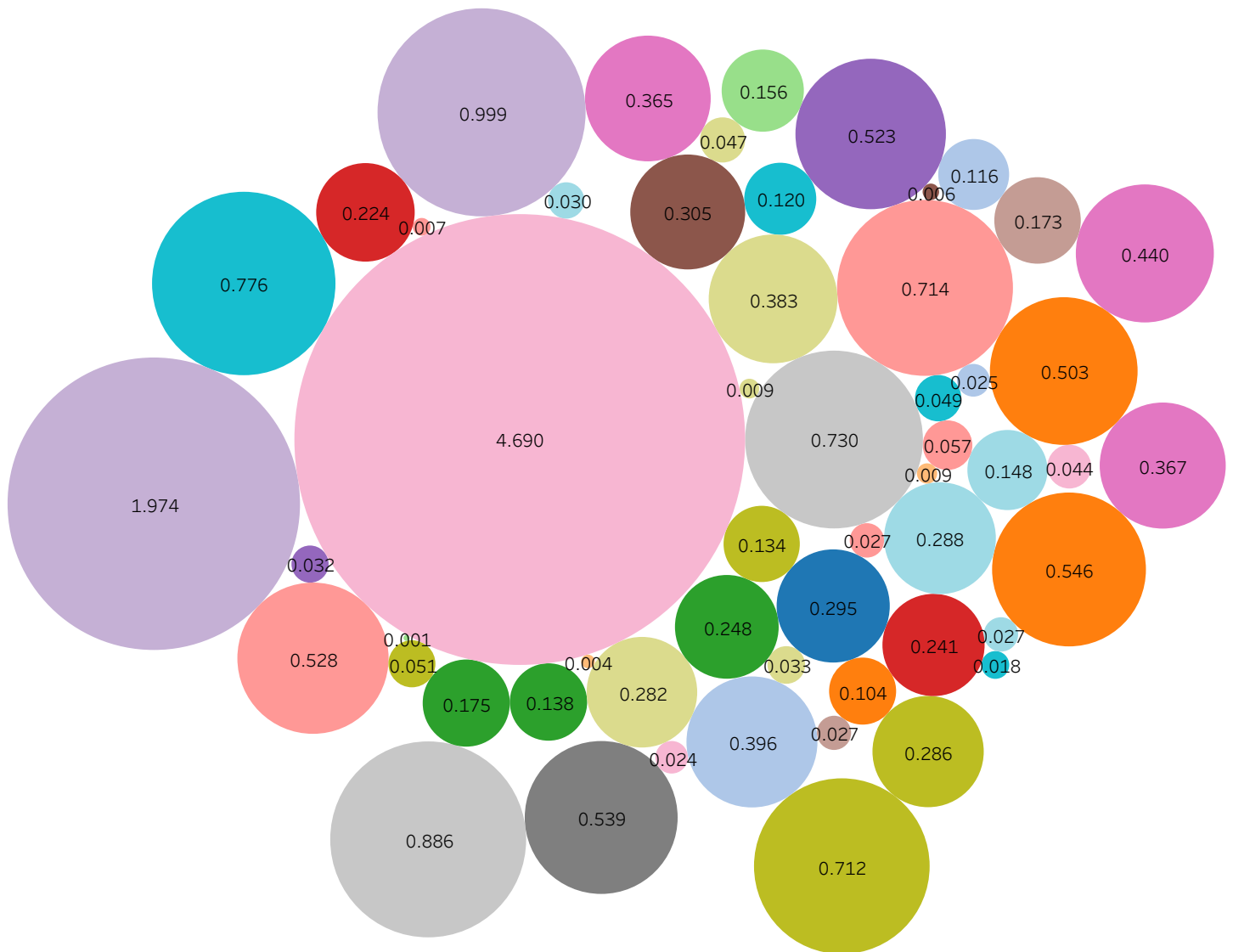


Figure 14.
Méthodes de traitement des déchets dangereux, 2021.

Nos membres ont également mis en place des programmes ambitieux pour limiter l'élimination des déchets dans les sites d'enfouissement. La **figure 14** montre les méthodes de traitement des déchets dangereux utilisées par les membres de l'ACIC en 2021, tandis que la **figure 15** montre spécifiquement les taux de recyclage (total de matériel recyclé/total des déchets générés) par installation en 2021.

CLIQUEZ POUR GRAPHIQUE





Générateur à turbine à vapeur

CCC Sulphur Products a mis en service un générateur à turbine à vapeur en avril 2021. Affichant une puissance nominale de 960 kW, le générateur à turbine à vapeur peut produire suffisamment d'électricité pour alimenter l'ensemble de l'usine de manière indépendante. En capturant la vapeur d'échappement et en la condensant pour la réutiliser, CCC Sulphur Products a réduit considérablement la consommation en eau de son usine ainsi que le volume d'eau rejeté par celle-ci.



Capture des eaux souterraines

Dans l'installation d'ERCO à Saskatoon, les effluents, les eaux de procédé, les eaux pluviales et les eaux souterraines sont captées et retournées à l'usine pour un usage interne. En outre, en recyclant ses eaux, l'installation a réduit sa consommation d'eau de 22 000 mètres cubes en 2021.



Nettoyage de la rivière Red Deer

Treize membres de l'équipe de la diversité, de l'équité et de l'inclusion de GATX à Red Deer se sont portés volontaires pour soutenir l'événement annuel de nettoyage de la rivière Red Deer, qui a pour objectif la promotion de l'importance de la protection, de la préservation et de la durabilité des cours d'eau. L'équipe promouvoir a passé la majeure partie de sa journée à ramasser et à enlever les déchets sur la rive de la rivière Red Deer et la région environnante. GATX prévoit d'en faire un événement annuel. De plus, l'entreprise a versé des dons en argent et fourni du matériel tel que des gants en latex, des gilets de haute visibilité et des désinfectants pour les mains.



Réduction de la consommation en eau des installations

En 2022, EcoVadis a remis au site d'United Initiator à Prince George (Colombie-Britannique) une médaille d'argent et un certificat. L'an dernier, le site a réduit considérablement ses eaux usées (grâce à des initiatives visant à économiser l'eau, notamment un projet de réduction d'eau de refroidissement non recyclée).

Promouvoir des environnements de travail sécuritaires

Grâce au réseau SHARE (Safety, Health, Analysis, Recognition and Exchange – échange, reconnaissance et analyse de la santé et de la sécurité) et au Réseau de la sécurité des procédés de l'ACIC, les membres communiquent de l'information et font part de leurs expériences concernant des enjeux environnementaux, de santé et de sécurité, ce qui favorise l'amélioration continue de la sécurité en milieu de travail. Ces réseaux permettent aux membres de l'ACIC de progresser dans la réalisation des cibles suivantes de l'ODD 3 de l'ONU (Bonne santé et bien-être) et de l'ODD 8 de l'ONU (Travail décent et croissance économique) :



3.9 – D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.



8.8 – Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

Protéger la santé et la sécurité des travailleurs

La sécurité au travail est une priorité absolue pour les entreprises partenaires de la Gestion responsable. Depuis presque 40 ans, les membres de l'ACIC créent des milieux de travail aussi sains et sécuritaires que possible grâce à des initiatives comme le réseau SHARE (Safety, Health, Analysis, Recognition and Exchange – échange, reconnaissance et analyse de la santé et de la sécurité). Grâce à ce réseau, les professionnels de la santé et de la sécurité des entreprises membres de l'ACIC travaillent ensemble pour mesurer, suivre et améliorer continuellement le rendement, dans le but d'assurer un milieu de travail exempt de blessures et de maladies professionnelles.

Chaque année, l'ACIC recueille des données sur les incidents liés à la sécurité et à la santé (SHIM). Ces données permettent de mesurer, de suivre et de communiquer les tendances en matière de santé et de sécurité afin d'aider les entreprises membres à multiplier leurs efforts et à étendre leurs programmes de sécurité, assurant ainsi davantage la sécurité de toutes les personnes travaillant dans le secteur de la chimie. Les tendances du nombre total d'incidents à déclaration obligatoire et du taux d'incidents entraînant des absences du travail chez les employés et les entrepreneurs membres de l'ACIC entre 2017 et 2021 sont présentées dans la **figure 16** et la **figure 17** ci-dessous.

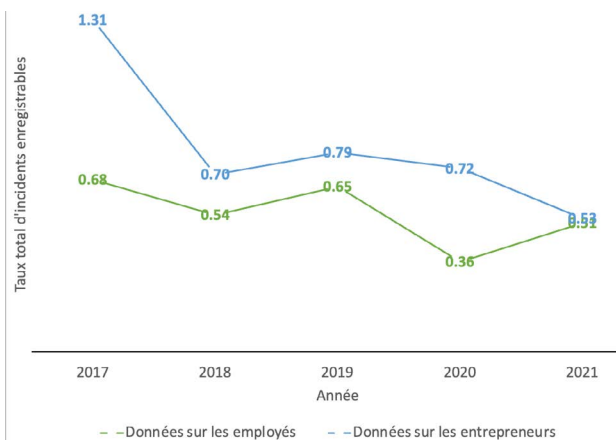


Figure 16. Comparaison entre les employés et les entrepreneurs pour le nombre total d'incidents à déclaration obligatoire (de 2017 à 2021)

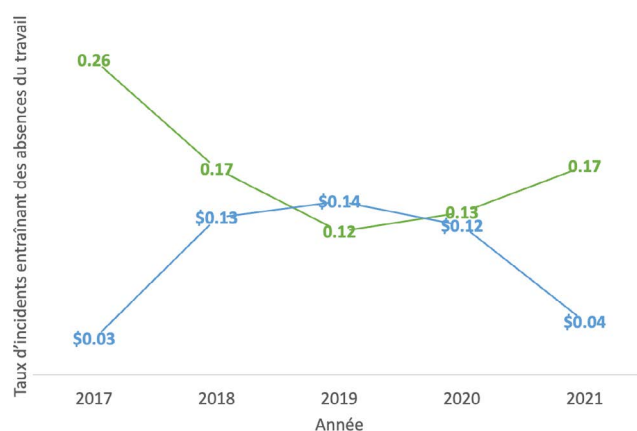


Figure 17. Comparaison entre les employés et les entrepreneurs pour le taux d'incidents entraînant des absences du travail (de 2017 à 2021)

Promouvoir la sécurité des procédés

Pour protéger leurs travailleurs, le public et l'environnement, toutes les entreprises membres de l'ACIC doivent mettre en place des systèmes complets de gestion de la sécurité des procédés et respecter les normes établies par la Société canadienne de génie chimique. Tout écart entre le système de gestion d'une entreprise et les normes doit être évalué, et des plans d'action doivent être élaborés et mis en œuvre pour porter la sécurité des procédés de l'entreprise à un niveau acceptable. L'examen exhaustif du système de gestion de la sécurité des procédés d'une entreprise est une composante fondamentale du processus de vérification ou d'audit de la Gestion responsable.

L'ACIC recueille des données sur la mesure des incidents liés aux procédés (PRIM) par le biais d'un sondage annuel qui a adopté les mesures PRIM du Center for Chemical Process Safety (CCPS). Ces mesures permettent aux entreprises

de comparer leur propre rendement aux tendances de l'industrie en matière d'incidents de sécurité liés aux procédés et de cerner des possibilités d'amélioration.

La **figure 18** ci-dessous présente les principaux résultats du sondage annuel du programme de mesure des incidents liés aux procédés. Bien que le système de classification des événements liés à la sécurité des procédés ait changé en 2016, la **figure 18** montre que le nombre d'événements à valeur d'apprentissage élevée (c'est-à-dire qu'un événement s'est produit, mais qu'il était de très faible conséquence ou qu'aucun événement réel n'a été enregistré) a augmenté au cours des dernières années, dépassant tout récemment les deux événements de niveau 1 (perte de confinement primaire avec la plus grande conséquence) et de niveau 2 (perte de confinement primaire avec des conséquences moindres).

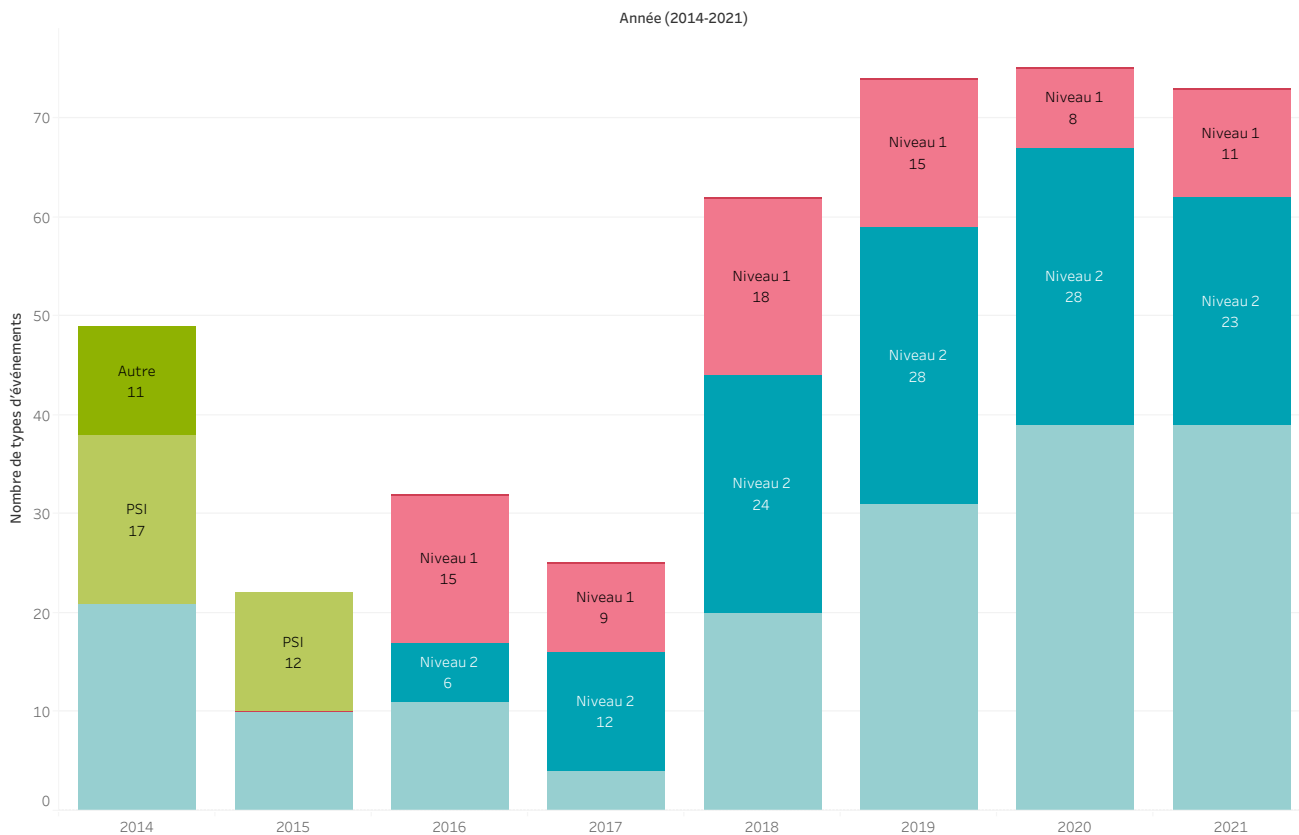


Figure 18. Événements liés à la sécurité des procédés, selon le type (de 2014 à 2021).



Initiative Objectif Zéro avec les carrefours bien-être pour les jeunes de l'Ontario

En 2022, le Centre de fabrication de Shell a souligné l'importance de la sécurité en lançant l'initiative « Objectif Zéro » à l'occasion de son arrêt programmé (un événement au cours duquel les unités d'une raffinerie sont arrêtées, mises à niveaux et redémarrées) et en mettant de côté une somme d'argent pour chaque jour sans incident pendant la période de l'arrêt programmé.

Les carrefours bien-être pour les jeunes de l'Ontario ont été choisis comme organisme de bienfaisance pour l'initiative Objectif Zéro 2022. Il s'agit de centres de services de santé mentale et de traitement de la toxicomanie destinés aux jeunes de 11 à 25 ans et à leurs familles qui ont besoin d'un accès facile à des renseignements, à des évaluations, à des conseils et à des traitements. De nombreux services de base (p. ex. conseils en cas de crise, logement, gestion de cas et psychiatrie) seront regroupés dans le nouveau carrefour du centre-ville de Sarnia, dont l'ouverture est prévue en 2023. En plus d'éliminer les obstacles aux soins, ces carrefours transforment la manière dont les fournisseurs de services effectuent leur travail au quotidien et bonifient les soins grâce à une approche coordonnée.

« Cette initiative me tient particulièrement à cœur », a déclaré Jason Woodward, responsable de l'arrêt programmé. « Ma propre famille a eu du mal à accéder aux services pendant la pandémie de COVID-19. Le don du Centre de fabrication devrait permettre de financer plus de 100 traitements individuels. »



Santé et sécurité psychologiques en milieu de travail

En 2022, BASF Canada a réalisé une analyse des lacunes de son système de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité (ESS) par rapport à la norme CSA Z1003, Santé et sécurité psychologiques en milieu de travail. À la suite de cette analyse, plusieurs mesures ont été prises : mise à jour de la politique ESS de BASF Canada afin d'y inclure son engagement envers la santé et la sécurité psychologiques des employés; création d'un comité de santé et de sécurité psychologiques (CSSP) qui compte 22 membres passionnés et dévoués dans l'ensemble de l'organisation canadienne; mise à jour des offres d'emploi et des pratiques d'embauche afin d'inclure la reconnaissance des risques liés à la santé et à la sécurité psychologiques en tant que responsabilité professionnelle pour tous les postes; et mises à jour du plan de gestion de crise afin d'inclure un soutien psychologique à la suite de différents incidents.

Au cours de l'année, le CSSP a organisé huit webinaires différents sur l'engagement des employés pour discuter avec eux de la sensibilisation à la sécurité psychologique, de mécanismes d'adaptation et de moyens de mettre fin à la stigmatisation. En outre, l'équipe canadienne de direction a reçu une formation sur la sécurité psychologique en période de crise, et 50 % des dirigeants de l'organisation ont participé à la formation « How Managers Should Respond » (Comment les directeurs doivent réagir).



Dean Pearson, directeur général des installations, Cabot Canada à Sarnia, reçoit le prix du leadership en sécurité, santé et environnement.

CABOT

Prix du leadership en sécurité, santé et environnement

Cabot Canada Ltd. a été reconnue pour ses performances exceptionnelles en matière de leadership en sécurité, santé et environnement. L'entreprise a récemment été nommée pour ce prix par la chambre de commerce de sa région et a été sélectionnée comme lauréate.

Ce prix vise à reconnaître l'engagement de Cabot Canada à l'égard de la sécurité et de l'environnement. En effet, l'entreprise n'a connu aucune blessure enregistrable depuis plus de quatre ans, ni aucun déversement ou rejet dans l'environnement depuis plus de dix ans. « J'étais extrêmement honoré d'accepter le prix au nom des employés de Sarnia, tout comme je suis fier des efforts qu'ils déploient chaque jour pour poursuivre notre objectif zéro », a déclaré Dean Pearson, directeur général des installations, Cabot Canada à Sarnia.

Le succès de l'entreprise est attribuable au travail d'équipe, à la communication et aux efforts déployés par l'ensemble des employés et des sous-traitants pour repérer les risques et veiller à ce que tous les travailleurs puissent s'acquitter de leurs fonctions en toute sécurité.

NOVA Chemicals®

Former la prochaine génération à la gestion de la sécurité et des risques

NOVA fait équipe depuis 20 ans avec l'Université de l'Alberta pour créer des programmes de sécurité des procédés et de gestion des risques. Ce partenariat contribue à soutenir l'engagement de l'industrie en faveur de la durabilité et de la Gestion responsable. Les employés de NOVA, notamment Fred Henselwood, Sorin Dan et Janeth Liendo, ont collaboré avec l'Université de l'Alberta pour créer des programmes et présenter des exposés dans le cadre de conférences et de cours sur la sécurité des procédés.

Fred a d'ailleurs été récemment récompensé pour sa contribution à la David and Joan Lynch School of Engineering Safety and Risk Management de l'Université de l'Alberta. L'engagement de NOVA en faveur de la Gestion responsable reste fort, l'accent étant mis sur l'objectif zéro et la garantie d'opérations sûres et durables dans le secteur de la chimie.

Soutenir des infrastructures de transport durables et résilientes

Chaque jour, des produits chimiques sont transportés à travers nos communautés, par voie ferroviaire, routière ou par pipeline. Afin de garantir le transport sécuritaire de ces produits chimiques, l'ACIC et ses membres accordent la priorité à la responsabilité et à la réactivité vis-à-vis du public, en particulier des communautés au sein desquelles ils exercent leurs activités. Ses efforts s'inscrivent dans le cadre de la Gestion responsable, ces efforts ont contribué à la progression des objectifs suivants de l'ODD 3 de l'ONU (Bonne santé et bien-être) et de l'ODD 9 de l'ONU (Industrie, innovation et infrastructure) :



3.6 – D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route.

3.9 – D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.



9.1 – Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.

Mesurer nos progrès vers la réalisation des ODD 3 et 9 de l'ONU

En 2022, l'ACIC a lancé un nouveau système de mesure des incidents de transport (TIMS), assorti d'exigences de déclaration que doivent respecter ses membres; elle recevra le premier ensemble de données au début de 2023.

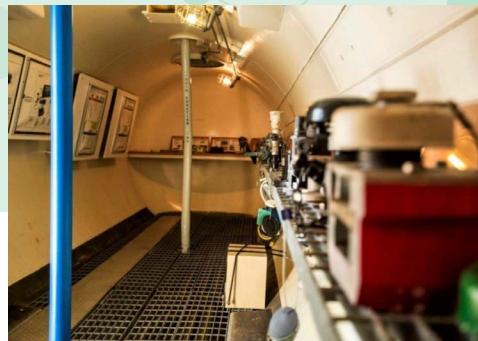
La Gestion responsable s'appuie grandement sur un engagement à la transparence et à l'amélioration continue. Le TIMS est conçu pour surveiller et mesurer les progrès réalisés par les membres en vue de réduire les cas d'incidents au fil du temps. Il permettra également à l'ACIC de respecter ses obligations de déclaration auprès du Conseil international des associations chimiques (ICCA), d'établir un lien plus étroit avec les objectifs de développement durable de l'ONU et de raconter son histoire de manière crédible aux principales parties prenantes.

Sensibilisation de la communauté des transports et intervention d'urgence (TRANSCAER®)

Grâce à TRANSCAER®, une initiative volontaire dirigée par l'ACIC et l'Association des chemins de fer du Canada, les membres de l'ACIC travaillent en étroite collaboration avec les collectivités situées le long des voies de transport pour s'assurer que les résidents, les représentants municipaux et les premiers intervenants sont conscients des dangers associés à leurs produits. Ils s'assurent également que les communautés sont conscientes et préparées à un éventuel incident de transport impliquant des marchandises dangereuses.

Sensibilisation de TRANSCAER

En 2022, l'équipe TRANSCAER a eu le plaisir de contribuer et de participer à 34 événements de sensibilisation organisés par les membres de l'Association des chemins de fer du Canada et de l'ACIC. Près de 1 300 personnes, dont



500 premiers intervenants, ont participé à ces événements dans tout le Canada. Les séances se sont déroulées sous différentes formes, notamment des présentations sur la sécurité des marchandises dangereuses et des simulations d'incidents réels à l'aide d'accessoires.

Le matériel ferroviaire utilisé lors de ces événements comprenait :

- wagon-citerne de formation à la sécurité CN 911;
- wagons-citernes à pression et wagons-citernes à usage général;
- locomotives;
- remorque du CN pour le transport de marchandises dangereuses;
- trousse de confinement de chlore de Midland.

En plus des événements en personne, l'ACIC et l'équipe

des marchandises dangereuses de l'Association des chemins de fer du Canada ont organisé quatre séances virtuelles TRANSCAER, qui ont connu un grand succès. Il y avait en moyenne 30 participants à chaque événement, représentant diverses agences gouvernementales, l'industrie et les municipalités. Ces événements virtuels ont donné aux participants un aperçu de l'initiative de TRANSCAER, des composants des wagons-citernes et des ressources disponibles en cas d'incident de transport impliquant des marchandises dangereuses.

Casques de réalité virtuelle

L'équipe de TRANSCAER a eu le plaisir de présenter ses nouveaux casques de réalité virtuelle (RV) lors de conférences et d'événements en 2022, notamment lors de la conférence et du salon professionnel des

formateurs en lutte contre les incendies de la Colombie-Britannique à Salmon Arm, en Colombie-Britannique, lors du Colloque sur la sécurité civile à Québec et lors de la réunion de printemps du comité TRANSCAER de la région des Prairies. L'objectif était d'aider les participants à se familiariser avec l'équipement ferroviaire et les mesures de sécurité des chemins de fer dans les cas où les outils pratiques ne sont pas disponibles. Les participants ont réagi positivement, et l'équipe TRANSCAER continuera d'utiliser ces outils novateurs afin d'élargir son champ d'action à un plus grand nombre de parties prenantes.

Wagon-école de TRANSCAER

Depuis le retrait du wagon-citerne CCPX 911 en 2018, les membres et partenaires de TRANSCAER ont cherché des moyens de faire évoluer l'initiative et de remplacer le wagon-école.

En 2022, l'équipe a réalisé des progrès significatifs dans la planification de l'aménagement du nouveau wagon-

école, en produisant des conceptions détaillées et des estimations de coûts précises. L'équipe s'est également efforcée d'obtenir des dons en argent et en matériel pour soutenir la phase de construction du projet. L'ACIC a été heureuse de recevoir près de 90 000 dollars de dons pour ce projet de la part de ses membres et de ses partenaires industriels en 2022. La construction débutera au printemps 2023, et l'équipe est impatiente de lancer le nouveau wagon-école dans les mois à venir.

Une fois terminé, le nouveau wagon-école entamera une tournée pancanadienne, s'arrêtant dans les communautés où circulent des marchandises dangereuses, pour sensibiliser les gens à la sécurité ferroviaire et aux interventions d'urgence en cas d'incidents liés au transport de marchandises dangereuses. En se rendant dans les communautés, TRANSCAER continuera à établir des partenariats entre les fabricants, les distributeurs, les transporteurs, les intervenants d'urgence, les organismes gouvernementaux et les résidents.

DONATEURS DU TRAIN DE SÉCURITÉ TRANSCAER



Prix TRANSCAER 2022

Les lauréats sont récompensés pour leur dévouement exceptionnel au programme dans l'une des trois catégories suivantes : service exceptionnel, réalisation nationale et réalisation régionale.

Félicitations aux lauréats du prix TRANSCAER 2022 pour leur travail acharné et leur engagement en faveur de la sécurité des transports :

Andy Ash	Retraité, directeur, Matières dangereuses, Association des chemins de fer du Canada
Tyler Yates	Gestionnaire, Environnement, santé et sécurité, GATX
Randy Mak	Retraité, Dow Chemical, Technicien Produits Hydrocarbures
Curtis Myson	Spécialiste, Matières dangereuses, Association des chemins de fer du Canada
Steven Santelli	Agent principal, Matières dangereuses, CN
Jon Gardiner	Responsable, Matières dangereuses et interventions d'urgence, CFCP
Tom Bozyk	Technicien, Matières dangereuses, BNSF
Dan Moore	Retraité, spécialiste, Chimie, et premier intervenant, Matières dangereuses
Doug Kittle	Retraité, coordonnateur, TRANSCAER, région de la C.-B.

Programme d'assistance d'urgence-transports (TEAP III)

TEAP III est un autre programme dirigé par l'ACIC qui vise à maintenir un réseau national d'intervention d'urgence capable d'atténuer de manière sécuritaire et efficace les conséquences d'un incident de transport chimique n'importe où dans le pays. Le TEAP III offre un forum aux membres de l'ACIC, aux compagnies de transport et aux fournisseurs de services d'intervention d'urgence pour partager des renseignements et des pratiques réussies, et pour encourager l'amélioration continue en matière de préparation et d'intervention d'urgence dans le domaine du transport chimique.

Grâce au programme TEAP III, l'ACIC et ses organisations partenaires ont établi deux normes :

1. La Norme d'intervention d'urgence dans le secteur des transports de l'ACIC établit les critères minimaux que les entreprises membres de l'ACIC doivent respecter en matière de préparation et d'intervention en cas d'urgence routière et ferroviaire;
2. La norme pour les fournisseurs de services d'intervention d'urgence en transport du programme TEAP III décrit les critères utilisés par les équipes d'évaluation du TEAP pour évaluer la capacité d'un fournisseur de services à atténuer en toute sécurité les conséquences d'un incident de transport chimique.

En 2022, il y avait 17 fournisseurs de services d'intervention d'urgence en transport du TEAP III enregistrés à travers le Canada. Cela permet de s'assurer qu'il existe un solide réseau de fournisseurs de services d'intervention d'urgence en transport disponibles pour intervenir partout au Canada. Le processus d'évaluation du TEAP III encourage le partage des renseignements, des meilleures pratiques et des possibilités d'amélioration continue.

C'est cet engagement envers l'amélioration continue et la collaboration qui a permis au programme d'évoluer et de rester pertinent à long terme. Le programme reste solide, et TEAP III cherche toujours à travailler avec d'autres organisations, afin de continuer à évoluer au fil du temps.

L'ACIC félicite plusieurs membres qui ont reçu le Prix de manutention sécuritaire du CN 2021

CLIQUEZ SUR LE SITE WEB



L'ACIC félicite ses membres qui ont reçu le Prix de manutention sécuritaire du CN en 2021. Lancé en 1992, ce prix est décerné aux clients qui chargent des wagons de matières dangereuses et respectent des normes strictes visant à assurer la sécurité de la manutention et de l'expédition de produits réglementés. Les lauréats doivent répondre à des critères établis, en fonction du nombre total d'envois de marchandises dangereuses pour l'ensemble des installations.



CHEMTRADE



INEOS
STYROLUTION

INEOS

MEGlobal

LANXESS
Energizing Chemistry

NOVA Chemicals



Prix du CP pour la sécurité des expéditeurs

CLIQUEZ SUR LE SITE WEB



En octobre 2022, de nombreux membres de l'ACIC ont été récompensés pour leur engagement en faveur de la sécurité des expéditions par le Chemin de fer Canadien Pacifique à l'occasion de sa cérémonie annuelle de remise de prix pour la sécurité des expéditeurs. Parmi les membres de l'ACIC reconnus figurent :

MEGlobal



Imperial

methanex
the power of agility



CHEMTRADE

Opération balayage^{MC}

La création de la Division des plastiques de l'ACIC à l'été 2020 a donné l'occasion aux entreprises canadiennes de démontrer leur leadership dans tous les aspects de la chaîne de valeur des plastiques, y compris la durabilité. Pour affirmer son engagement en faveur de la durabilité, l'ACIC a lancé Opération balayage et en est devenue la seule concédante de licence au Canada.



Opération balayage (OB) est un programme international de gestion de l'environnement axé sur la prévention, conçu pour aider les entreprises qui fabriquent et manipulent de la résine plastique à appliquer de bonnes pratiques de nettoyage et de confinement de la résine. La gestion responsable des résines plastiques est essentielle pour que les plastiques puissent continuer de jouer un rôle dans notre mode de vie moderne et durable, sans jamais pénétrer dans l'environnement naturel.

L'ACIC a fait de la participation à l'Opération balayage une condition d'adhésion afin de garantir une gestion responsable des résines plastiques dans l'ensemble de ses activités. Conformément au degré de responsabilité associée à la Gestion responsable, l'ACIC a pris des mesures pour garantir un niveau élevé de rigueur dans le cadre de l'Opération balayage. Il s'agit notamment d'exiger des membres qu'ils :

- soumettent des évaluations trimestrielles du site;
- signalent tout déversement de plus de 0,5 kg de résine non capturée;
- se soumettent à une vérification externe tous les trois ans.

En répondant aux exigences du programme Opération balayage, les entreprises membres sont en mesure d'appliquer des pratiques qui réduisent le risque de rejet de granulés dans l'environnement. Elles peuvent également témoigner de leur leadership en matière de durabilité et de gestion dans le contexte canadien.

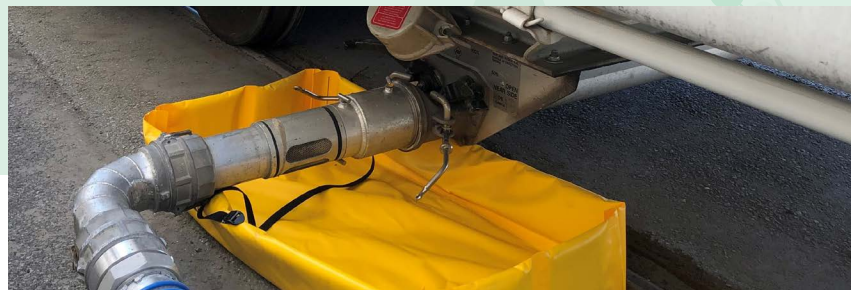
Faits saillants

L'Opération balayage a été présentée pour la première fois aux membres en septembre 2021, aux fins d'évaluations initiales des sites. Bien que le programme soit encore en phase de mise en œuvre, il a été largement adopté par les membres, ce qui s'est traduit par des gains impressionnants sur le plan du rendement des entreprises en matière de durabilité.

Douze mois après la mise en œuvre, les membres de l'ACIC ont constaté une réduction positive des problèmes sur les sites (à la suite des évaluations trimestrielles des sites) et des déversements globaux (évalués sur la base des déclarations de déversement envoyées à l'ACIC). Les données présentées ici couvrent la période allant de septembre 2021 à septembre 2022 et représentent quatre périodes d'évaluations trimestrielles.

Un an après la mise en œuvre de l'Opération balayage, les membres de la Division des plastiques de l'ACIC ont signalé une amélioration moyenne de 29 % des problèmes liés aux déversements de plastique dans leurs installations.

Il s'agit notamment d'installer les outils de prévention aux bons endroits, de nettoyer la résine visible dans les installations et de veiller à ce que les équipements soient fonctionnels et prêts à l'emploi en cas de déversement. En outre, au cours de la même période d'un an, les membres ont également observé une réduction de 28 % du nombre total de déversements entre le premier et le quatrième trimestre. Bien que le programme Opération balayage soit



encore en phase de démarrage, ces résultats démontrent la valeur des rapports trimestriels et les avantages potentiels d'une gestion responsable des résines plastiques.

Opération balayage en 2022

- 29 %** Amélioration des problèmes sur les sites
- 28 %** Réduction des déversements
- 33 %** Pourcentage de nouveaux membres grâce à l'Opération Balayage

La reconnaissance accrue de l'Opération balayage, et la rigueur dont l'équipe du programme fait preuve, ont attiré plusieurs nouveaux membres au sein de la Division des plastiques de l'ACIC. Cet intérêt a conduit à la création d'une nouvelle catégorie de membres appelée « partenaires de transport de l'OB », qui comprend des entreprises œuvrant dans le domaine du transport et de la distribution de la chaîne de valeur des matières plastiques. Il s'agit d'une étape importante pour le programme Opération balayage, car les partenaires de transport offrent des possibilités de partage des connaissances à tous les participants du programme. En 2023, l'ACIC adaptera l'Opération balayage afin de fournir des lignes directrices uniques en matière de production de rapports pour répondre aux besoins précis du secteur des transports.

La communication et la défense des intérêts ont également été une priorité pour l'ACIC dans la mise en œuvre de l'Opération balayage au cours de la dernière année. Du matériel renouvelé, comme le dépliant sur l'Opération balayage, a été mis à la disposition des entreprises intéressées par le programme. L'ACIC a également participé à des groupes d'experts et fait des présentations lors de conférences pour souligner la valeur de l'Opération balayage auprès des parties prenantes de l'industrie. En outre, [Environnement et Changement climatique Canada](#) a reconnu l'Opération balayage sur son site Web comme une ressource permettant de réduire les déversements et les rejets de plastique dans l'environnement. Enfin, l'ACIC collabore avec les différentes provinces du Canada pour promouvoir la reconnaissance et la valeur de la participation au programme.

Perspectives

Alors que le programme Opération balayage continue de se développer au Canada, l'ACIC envisage de travailler en étroite collaboration avec ses membres pour minimiser davantage les risques de déversement. Afin de renforcer la rigueur et la crédibilité du programme, l'ACIC a l'intention d'introduire des vérifications par des tiers en 2023. L'objectif est de s'assurer que les entreprises maintiennent le plus haut niveau de pratiques.

L'Opération balayage offre aux entreprises une occasion unique d'atteindre leurs objectifs en matière de gestion de l'environnement en maintenant les plastiques dans l'économie et hors de l'environnement.

NOS MEMBRES

Au 31 décembre 2022

3M Canada
Arkema Canada Inc.
ARLANXEO Canada Inc.
BASF Canada Inc.
Cabot Canada Ltd.
CCC Sulphur Products
Chemours Canada Company
Chemtrade Logistics
Diamond Petrochemicals Canada Corp.
Dow Chemical Canada ULC
DuPont Canada
ERCO Worldwide LP
Evonik Canada Inc.
Evonik Oil Additives Canada Inc.
Division des produits chimiques de l'Impériale
INEOS Canada
INEOS Styrolution Canada Ltd.
Inter Pipeline Ltd.
Jungbunzlauer Canada Inc.
KRONOS Canada, Inc.
LANXESS Canada Co./Cie
Linde Services Canada Inc.
MEGlobal Canada ULC
Methanex Corporation
National Silicates
Nauticol Energy Ltd.
NorFalco Sales, GLENCORE Canada Corporation
NOVA Chemicals Corporation
Porocel of Canada, Ltd.
Procter & Gamble Inc.
PCAS Canada
Shell Chemicals Canada

Solvay Canada Inc.
Stepan Canada Sales Inc.
United Initiators Canada Ltd.
WR Grace Canada Corp.

Partenaires de la Gestion responsable^{MD}

Canadien National
Chemin de fer Canadien Pacifique
GATX Rail Canada
Northwest Tank Lines Inc.
PROCOR Limited
Trimac Transportation Ltd.

Membres associés

Busch Vacuum Technics Inc.
ERM Consultants Canada Ltd. (ERM)
Hexagone PPM
Institut de technologie du Nord de l'Alberta (NAIT)
Wood Group

Membres de la Division des plastiques

3M Canada Company
Absolute Haitian Corp.
Ampacet Canada
Applied Plastics Technology Inc.
Balcan Plastics
Bamberger Polymers Corp.
BASF Canada Inc.
Bekum America Corp.
BMP Recycling
Canuck Compounders
CCC Plastics

CKF Inc.
Clean Farms
Colortech Inc.
Dart Canada Inc.
Dominion Colour Corp.
Dow Chemical Canada ULC
Drader Manufacturing
Duchesne et Fils Itée
Dupont
Dyne-A-Pak
Eco-captation
Eligant Poly Product
Emballage St. Jean Itée
Erema North America Inc.
Farnell Packaging Ltd.
Genpak LP
GreenMantra Recycling Technologies Ltd.
Husky Injection Molding Systems
Hymopack Ltd.
Imperial Oil
INEOS Styrolution Canada Ltd.
Inter Pipeline
IPL Inc.
Keurig Dr. Pepper Canada
Kongsilde Industries Inc.
Layfield Group Ltd.
Macro Engineering & Technology Inc.
Malpack Ltd.
Mauser Packaging Solutions
Merlin Plastics
Revital Polymers
Van Waste Co.
Micro Interface Design
Modix Plastique Inc.
Nexeo Plastics
Nissei
Norwich Plastics
NOVA Chemicals Corp.
Oasis Alignment Services
Owens-Corning Canada LP
Procter & Gamble
Pack All Manufacturing Inc.
Pactiv Canada
Peel Plastics Products Ltd.
Petro Plastics
Plasti-Fab
Poly Expert Inc.
Polykar Foam Plastics Inc.
Polystar Packaging
Polystyvert Inc.
Polytainers Inc.
Polytarp Products
Pyrowave
Revital Polymers
Shell Polymers
Styro Go Canada
Tempo Plastics Ltd.
Transcontinental Inc.
Wentworth Plastics North America
Winpak Ltd.
Wittmann Battenfeld Canada Inc.





45, rue O'Connor, bureau 1240, Ottawa (Ontario) K1P 1A4
Tél : (613) 237-6215 • info@chimiecanadienne.ca



Jeff Stevens
*Directeur, Gestion
responsable*



Danielle Morrison
*Gestionnaire des politiques, santé
chimique et gestion des données*



Daniella Muhanzi
*Coordinatrice, Gestion
responsable*